



ANNEXE 1
LE DIAGNOSTIC DE
DEVELOPPEMENT
DURABLE

PROJET DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE TERRITOIRE 2015 - 2020

PETR DU PAYS MIDI-
QUERCY

Pays Midi-Quercy

Pôle d'Equilibre Territorial Rural





SOMMAIRE



Historique du Pays.....	p 4
Du développement local au développement durable : 12 ans d'actions en midi-Quercy.....	p 4
Le pôle d'équilibre territorial et rural : une organisation confortée au service du territoire	p 5
Gouvernance et participation.....	p 10
Données clés.....	p 10
Principales actions menées	p 11
Les forces et faiblesses, opportunités, menaces.....	p 12
Besoin et épanouissement des habitants.....	p 14
Données clés.....	p 14
Principales actions menées	p 19
Les forces et faiblesses, opportunités, menaces	p 22
Cohésion sociale et territoriale.....	p 23
Données clés.....	p 23
Principales actions menées	p 32
Les forces et faiblesses, opportunités, menaces.....	p 33
Développement responsable.....	p 34
Données clés.....	p 34
Principales actions menées	p 37
Les forces et faiblesses, opportunités, menaces.....	p 38
Changement climatique.....	p 40
Données clés.....	p 40
Principales actions menées	p 42
Les forces et faiblesses, opportunités, menaces.....	p 44
Biodiversité et ressources naturelles	p 45
Données clés.....	p 45
Principales actions menées	p 51
Les forces et faiblesses, opportunités, menaces.....	p 51
Points saillants de développement durable identifiés	p 53

HISTORIQUE DU PAYS¹

DU DEVELOPPEMENT LOCAL AU DEVELOPPEMENT DURABLE : 12 ANS D' ACTIONS EN MIDI-QUERCY

Depuis le début des années 80, le secteur du Pays Midi-Quercy s'est engagé dans de nombreuses démarches de développement local (opérations groupées d'amélioration foncière, opérations groupées d'amélioration de l'habitat, contrat de station touristique, contrats de rivière, leader I, leader II, contrats de terroir).

C'est à partir du début des années 2000 qu'ont émergé les premières démarches en vue de la création du Pays Midi-Quercy (Leader + : valorisation des ressources naturelles et culturelles). En 2002, la commission régionale d'aménagement du territoire arrête le périmètre du Pays Midi-Quercy et le syndicat mixte est créé en janvier 2003. Entre 2003 et 2008, il réalise des études thématiques et leurs mises en œuvre sur l'ensemble du territoire dans les domaines suivants dans le cadre du premier contrat de pays :

- Stratégie touristique
- Elaboration d'une Charte paysagère
- Diagnostic habitat, cadre de vie, foncier
- Diagnostic énergies
- Projet culturel de territoire
- Plan local pour l'insertion et l'emploi
- Mission d'Inventaire général numérisé du patrimoine bâti (2005-à nos jours)

Entre 2007 et 2013, il gère le programme leader et la convention territoriale de Pays, ce qui lui permettra de développer de nombreuses activités :

- Schéma de développement culturel
- Inventaire du patrimoine bâti et mobilier
- Plan climat-énergie territorial
- Mission CEP (conseil en énergie partagé)
- PIG, puis OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat)
- Charte forestière de territoire
- Maitrises d'ouvrage de 2 sites NATURA 2000
- Schéma de restructuration de la compétence office de tourisme
- Etude de préfiguration d'un SCoT (Schéma de cohérence territorial) rural
- Schéma de développement des circuits courts
- Schéma de développement durable des activités nautiques non motorisés sur la rivière de l'Aveyron
- Contrat de destination touristique
- Diagnostic partagé « animation, vie sociale »

¹ Source : dossier de candidature programme LEADER 2014-2020

LE POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL : UNE ORGANISATION CONFORTEE AU SERVICE DU TERRITOIRE



Au 1^{er} janvier 2015, l'application de la loi du 27 janvier 2014 (modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, dite loi MAPTAM) permet au syndicat mixte du Pays de se transformer en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) et de renforcer ainsi sa légitimité. Cela permettra de renforcer la coopération entre les 4 intercommunalités qui le compose et le PETR, pour conforter l'attractivité durable du territoire et les solidarités territoriales.

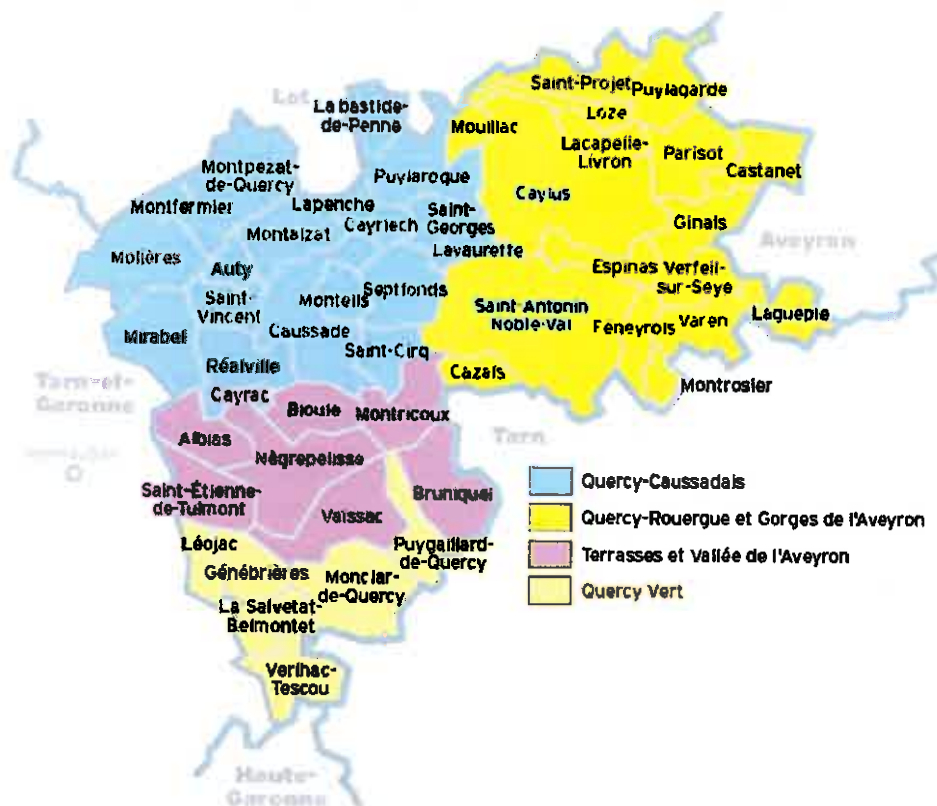


Figure 1 : le territoire du PETR du Pays Midi-Quercy - 49 communes - 49 692 habitants
au 1er janvier 2015 constitué entre 4 communautés de communes (EPCI)

A partir de 2015, plusieurs grands chantiers sont prévus à l'agenda du PETR du Pays Midi-Quercy :

- **L'élaboration d'un Projet de développement durable** du territoire et de la convention territoriale Le programme européen LEADER, réservé aux territoires ruraux, structurés en PETR de plus de 45 000hab : pour 2014-2020
- La poursuite de la **contractualisation** avec le Conseil régional, le Conseil départemental et éventuellement l'Etat, sur un Contrat de Projet 2015-2020
- Le projet de **SCoT rural** : Le SCOT est un outil d'aménagement du territoire, de planification au service d'un Projet de territoire visant à un développement durable, construit et mis en œuvre en commun. En 2015, les 4 Communautés de communes ont délibéré pour déterminer

un projet de périmètre de SCoT sur un territoire correspondant au périmètre du PETR du Pays Midi-Quercy.

- Des **appels à projets territoriaux** ou dispositifs territoriaux ciblés, de plus en plus pointus, pour lesquels le Pays Midi-Quercy est le plus habilité à répondre, notamment en lien avec la loi sur la transition énergétique :
 - o ADEME Midi-Pyrénées : (Appel à projet) Lancement d'une plateforme de réhabilitation thermique des logements privés en juillet 2014 / opérationnelle au dernier trimestre 2015 ;
 - o Territoires à énergie positive et pour la croissance verte en 2015 ;
 - o Label Pays d'Art et d'Histoire : présentation de la candidature Midi-Quercy prévue pour 2016 (juin ou novembre) ;
 - o Le Plan Local Insertion Emploi Midi-Quercy est reconduit pour la période 2015-2020, avec le Conseil départemental 82 en chef de file (plus de 200 personnes suivies en permanence dans le cadre du PLIE) ;
 - o Poursuite de l'OPAH(Opération programmée d'amélioration de l'habitat)Midi-Quercy en 2014-2016 (déjà 208 logements subventionnés en 3 ans
 - o d'OPAH dont 174 logements propriétaires occupants (PO) et 34 logements locatifs ou vacants (PB) pour 5.5 M€ de travaux aidés mobilisant plus de 2.3M€ d'aides, dont 1.6 M€ de l'ANAH) ; Lancement d'une étude pré-opérationnelle pour une nouvelle OPAH à partir de juillet 2016 ;
 - o Inventaire du Patrimoine du PMQ : renouvellement de la convention tripartite avec CR MP et CG pour 2015-2017 (rappel sur 2010-2012 : budget 150 K€/an mobilisant 120 k€ d'aides) ;
 - o Pôle de Pleine nature Massif Central ;
 - o Résidences de Territoire – Action culturelle / Education artistique et culturelle (« convention Territoire culture » DRAC, PETR, Communautés de Communes 2015-2017) ;
 - o Projet d'animation de la vie sociale.
- Il est à noter une **évolution à venir de la carte intercommunale** du territoire ainsi que des compétences obligatoires des intercommunalités, suite à l'adoption de la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) fixant un seuil de 15000 habitants (dérogations possibles) pour les intercommunalités, seuil qui n'est pas atteint par deux d'entre elles au 1^{er} janvier 2015.
 - o Communauté de communes Quercy Caussadais : 20 321 hbt
 - o Communauté de communes Quercy Rouergue et gorges de l'Aveyron : 7 953 hbt (dérogation car densité inférieure à 30% de la densité démographique nationale)
 - o Communauté de communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron : 16 119 hbt
 - o Communauté de communes Quercy Vert : 5 299 hbt Toutefois, compte-tenu des seuils d'adaptation fixés par cette loi, le périmètre de la Communauté de communes du Quercy Vert est amené à évoluer (fusion envisagée avec la communauté Terrasses et Vallée de l'Aveyron)



Les caractéristiques d'un PETR sont les suivantes :

- Le PETR a un rôle de Prospective, il doit élaborer un Projet de territoire dans les 12 mois qui suivent la mise en place du PETR qui définit les conditions du développement économique, écologique, culturel et social dans le périmètre du PETR ;
- La mise en œuvre du Projet de territoire est formalisée dans le cadre de la convention territoriale qui est conclue entre le PETR, les EPCI (intercommunalités) membres, voire le Conseil départemental et le Conseil régional. Elle permettra de préciser les missions déléguées au pôle et les conditions dans lesquelles elles s'exerceront. Il s'agit donc d'un renforcement de la coopération entre le PETR et les EPCI ;
- Un rapport annuel présentant la mise en œuvre du Projet de territoire doit être présenté à la conférence des maires, au Conseil de développement territorial (CDT) et aux EPCI membres ;
- Le PETR a un rôle fédérateur ; c'est dans ce sens qu'une conférence des maires est constituée, consultable pour l'élaboration, la modification et la révision du Projet de territoire. Elle se réunit au moins une fois par an ;
- Suivant le même objectif fédérateur, un Conseil de développement territorial (CDT) doit également être constitué. Celui-ci représente les acteurs économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs.. du territoire ;
- Un rôle de mutualisations : le PETR peut mettre en œuvre des services unifiés avec et pour le compte des EPCI membres.

Le PETR du Pays Midi-Quercy est administré par un Comité syndical qui en constitue l'organe délibérant. Il assure l'administration générale du PETR (vote du budget, approbation du Compte administratif,...).

Il est composé de 41 membres qui ont été désignés au sein des structures délibérantes des Communautés de communes. Ce sont tous des conseillers communautaires.

Le Comité syndical a élu le 22 mai 2014 parmi ses membres un bureau composé d'un Président, de 3 vice-présidents et de sept autres membres.

Engagé à plein temps dans son rôle d'élu depuis 2008, Monsieur Christian Maffre, Maire de Caylus est Président du Pays Midi-Quercy depuis mai 2014. Il a exprimé sa volonté de suivre un mode de gouvernance collective en déléguant une place importante à un bureau performant. Celui-ci est désormais composé de 3 vice-présidents :

- M. Jacques Calmettes, 1er adjoint au Maire de Nègrepelisse et élu à la communauté de communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron,
- M. François Bonhomme, Sénateur-Maire de Caussade et président de la communauté de communes du Quercy Caussadais
- M. Jean-Paul Albert, maire de Monclar de Quercy, élu à la communauté de communes du Quercy Vert.

7 autres membres viennent renforcer le bureau :

- M. Jean-Claude Bertelli, maire de Realville, Conseiller départemental
- M. Jean-Louis Donnadiou, maire de Cayriech
- M. Claude Jeanjean, tous les trois élus à la communauté de communes du Quercy Caussadais,
- M. Denis Ferté, maire adjoint de St-Antonin Noble Val, élu à la communauté de communes Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron
- M. Pierre Raeven, maire adjoint de Vaïssac et élu à la communauté de communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron,
- M. Christian Tschöcke, maire adjoint de Bruniquel et élu à la communauté de communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron.
- M. Bernard PEZOUS, Maire de La Salvetat-Belmontet et Vice-Président à la communauté de communes du Quercy Vert



L'équipe du PETR est dirigée par Philippe Darbois et comporte 19 agents.

Equipe technique
du Syndicat mixte du Pays Midi-Quercy

 Philippe Darbois Directeur Coordonne la mise en œuvre de la Convention Territoriale du PMQ et le programme LEADER	 Sarah Besson Coordinatrice PLIE du Pays Midi-Quercy	 Genevieve Combes Chargée de mission Bioécologie - environnement	 Christelle Cabaret Chef de Projet Culture	 Mathilde Fournier Chargée de mission LEADER-Tourisme	
 Julien Bouteiller Chargé de mission Plus Climat territorial	 Christophe Besson Conseiller en énergie-partage (CEP)	 Julie Capelle Chargée de mission Circuits courts de proximité	 Laurence Bessières Chargée de communication	 Valérie Bouteiller Gestionnaire LEADER du Pays Midi-Quercy	 Vincent Mouton Comptable - Secrétaire de direction
 Sandrine Fournier Chef de projet Inventaire du patrimoine bâti et Habitat	 Christelle Cabaret Chargée de mission Inventaire du patrimoine bâti	 Julie Capelle Chargée de mission Inventaire du patrimoine bâti	 Laurence Bessières Chargée de mission Inventaire du patrimoine bâti		


Mai 2014

Le financement des activités du Pays est assuré par :

- les intercommunalités à hauteur de 5,5 €/hab/an, ce qui représente seulement 30 % des dépenses de fonctionnement du PETR ;
- Un service mutualisé réalisé (CEP :conseil en énergie partagée) pour les communes (1€/hab/an) et les EPCI .
- des subventions apportées notamment par la Région, le Département, L'union Européenne, l'Etat.



Ces dernières années, le pays a permis par exemple :

- un impact conséquent pour appuyer les projets du territoire :
 - o sur la période 2003-2014, le Contrat de Pays a généré :
 - 117.5 M€ de coût de projets soutenus ;
 - 52.5 M€ d'aides publiques (soit en moyenne 95€/hab/an).
 - o sur la période 2003-2014, les deux dispositifs européens gérés par le Pays (LEADER et PLIE) ont générés :
 - 15 M€ de coût de projets soutenus ;
 - 5.7 M€ d'aides européennes dédiées à ces deux dispositifs (soit en moyenne 10€/hab/an).
- en termes de fonctionnement, un effet levier vis-à-vis des participations des EPCI qui se maintient à un niveau important :
 - o Pour 1€ injecté par EPCI, 3.8€ d'autres subventions générées en 2007 ;
 - o Pour 1€ injecté par EPCI, 3.2€ d'autres subventions générées en 2011 ;
 - o Pour 1€ par EPCI, 3.7 € d'autres subventions générées en 2013.

Si l'on peut se féliciter de l'efficacité du PETR pour amener des financements sur le territoire, avec un fort effet levier, cette situation ne permet pas de pérenniser le fonctionnement du PETR.

GOVERNANCE ET PARTICIPATION

En synthèse :

Le Pays s'est engagé depuis l'origine dans le pilotage et la mise en œuvre concertée de nombreux programmes dont l'efficacité est démontrée par les diverses évaluations réalisées. Les enjeux du PETR sont aujourd'hui d'atteindre la maturité vis-à-vis de la concertation citoyenne en clarifiant ses attentes et en se dotant de moyens spécifiques, mais aussi de renforcer la mutualisation avec les intercommunalités dans un contexte de forte modification institutionnelle.

Données clés :

- équipe technique : 19 agents
- élus : 41 ; bureau : 11
- conseil de développement durable à renouveler : 19 participants, coût de fonctionnement 10000 €/an
- un site internet : <http://www.midi-quercy.fr>
- un site dédié au tourisme : www.gorges-aveyron-tourisme.com
- culture du pilotage et de l'évaluation
- le territoire ne comporte aucun agenda 21 local

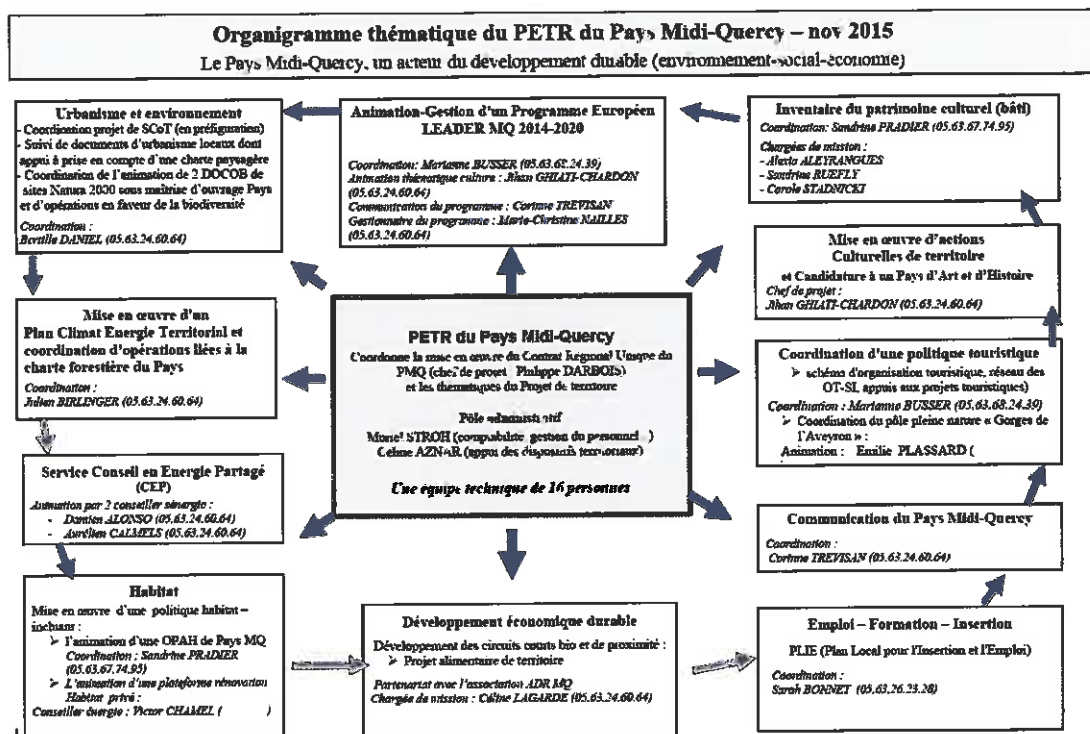


Figure 2 : organisation et acteurs du Pays Midi-Quercy,

Une étude sur l'animation de la vie sociale locale a permis de faire un point sur le conseil de développement et de dégager des pistes pour son évolution en 2015. Ci-dessous la synthèse des résultats des focus group sur 21 participants (7 membres du CDT, 7 élus, 7 techniciens)



Le CDT c'est pour construire l'avenir	[Green]														Zone de consensus positif
Le CDT c'est pour faire des propositions	[Green]														
Le CDT c'est pour tout le monde	[Green]														Zone dissensus
L'avis du CDT est pris en compte par les élus	[Green, Yellow, Red, Grey]														
L'avis du CDT est entendu par les élus	[Green, Yellow, Red, Grey]														
Le CDT c'est pour donner un avis sur les décisions des élus	[Green, Yellow, Red, Grey]														
Les élus nous demandent notre avis	[Green, Yellow, Red, Grey]														
Il faut être expert pour être au CDT	[Green, Yellow, Red, Grey]														Zone de consensus négatif
Au CDT on peut défendre son projet	[Green, Yellow, Red, Grey]														
Le CDT c'est pour faire du lobbying	[Green, Yellow, Red, Grey]														

Il ressort :

- Un consensus fort sur la dimension « intérêt général », prospective et force de proposition du CDD.
- Des différences de perception sur les objectifs politiques et le rôle délibératif du CDD, sur la composition et le cadre organisationnel du CDD.



Principales actions menées :

- pilotage, mise en œuvre et évaluation de la convention territoriale 2008-2013 ;
- pilotage, mise en œuvre et évaluation du plan climat 2010-2014 ;
- pilotage, mise en œuvre et évaluation du programme LEADER+ 2000-2006 et LEADER 2007-2013 ;
- application d'une grille multi-critères développement durable pour sélectionner les projets financés par le LEADER (sur 50 points, les dimensions sociale et environnementale pèsent pour 32 points) et antérieurement par le programme LEADER+ (grille distincte adaptée à ce programme) ;
- pilotage, mise en œuvre et évaluation du projet culturel de Territoire 2007-2014, Charte associations collectivités 2014 (non validée à ce jour), coopération « La vie rurale, c'est pas de la science-fiction » 2013, Rencontres et patrimoines 2014 ;
- l'étude sur l'animation de la vie sociale locale en 2015 ;

- conseil de développement durable depuis la création du Pays ;
- depuis 2009, communication media : site internet, presse et radio locale :
 - o newsletter mensuelle 2000 contacts ;
 - o Mag radio du Pays Midi-Quercy : 48 émissions par an ;
 - o relai des bulletins communaux et intercommunaux ;
 - o relations presse : 55 articles en 2013 ;
 - o actualisation du site internet : 120 articles par an ;
 - o appui du service communication aux acteurs du territoire (site internet de l'office de tourisme par exemple).



Les forces et faiblesses, opportunités, menaces :

 ATOUTS	 FAIBLESSES
<p>La matière grise et la technicité du PETR ; L'habitude du fonctionnement en mode projet et de la coordination des acteurs ; Culture de l'évaluation bien ancrée ; Participation : un principe appliqué depuis longtemps via le conseil de développement durable ; Partenariat : des habitudes inhérentes au Pays ; Quelques actions en direction des habitants (nuits de la thermographie, radio, presse locale, familles à énergie positive, la coopération « La vie rurale, c'est pas de la science-fiction », les « Rencontres et patrimoines » en 2014 ; réunions publiques liées à l'inventaire du patrimoine bâti du Pays, éditions sur le patrimoine local, quelques actions grand public dans le cadre de l'animation des sites Natura 2000) ; Le comité de programmation LEADER est une instance formelle dans laquelle le CDD participe ; 2000 destinataires de la lettre électronique du Pays ; Un pilotage du PETR plus collectif s'appuyant sur un Bureau mobilisé.</p>	<p>Une part d'autofinancement du PETR (30%) relativement faible et donc fragile ; Site internet vieillissant à revoir ; Le sentiment du conseil de développement durable de n'être pas assez utile, de ne pas être en lien direct avec les élus, de ne pas avoir leur retour sur leur avis => Baisse constante des effectifs du CDD (passé de 80 à 16 personnes) ; Un cadre insuffisamment défini pour le CDT (objectifs, modes de fonctionnement, ..) ; La faiblesse des moyens consacrés à l'animation de la concertation participative ; Des appels à projets nationaux dont les conditions ne facilitent pas la participation (délais trop courts).</p>

OPPORTUNITES	MENACES
<p>Les lois MAPTAM et NOTRe : des moteurs puissants vers plus de mutualisation et un cadre plus clair (création du PETR, nouvelles compétences et échelle pour les intercommunalités) ;</p> <p>Les nouvelles conventions territoriales (Contrat Régional Unique) ;</p> <p>La redéfinition du conseil de développement du territoire ;</p> <p>Développement de l'accès au numérique et des cultures numériques (participation, accès aux ressources et à la connaissance, médiation-transmission) ;</p> <p>Positionner le PETR comme une entité opérationnelle sur le territoire ;</p> <p>L'évolution du site internet du Pays, un outil d'information, de communication et collaboratif ;</p> <p>Le nouveau GAL Leader associe des acteurs privés au-delà du CDT ;</p> <p>L'intérêt pour la chose publique et l'attente de certains acteurs vis-à-vis de démarches plus participatives ;</p> <p>Créer une boîte à outil de la participation pour les porteurs de projet et une charte de la participation ;</p> <p>Les élus communaux et les agents des collectivités sont une cible majeure pour améliorer l'information sur le PETR.</p>	<p>Le désintérêt des citoyens vis-à-vis de l'action publique.</p>



BESOINS ET EPANOUISSEMENT DES HABITANTS

14

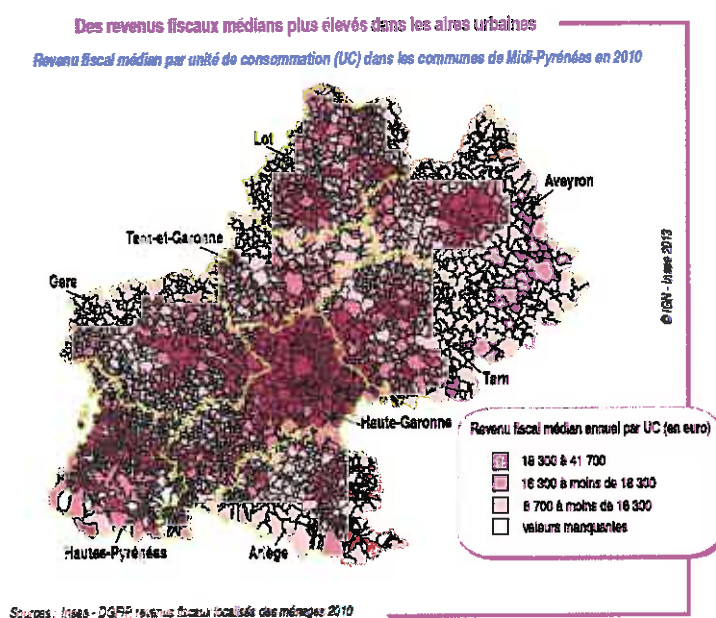
En synthèse :

Ce territoire se caractérise par certaines faiblesses : un revenu moyen, un niveau de qualification et un taux de chômage moins bons que la moyenne régionale.

Même si la pauvreté, le chômage, le devenir des jeunes et le vieillissement sont des défis majeurs pour son avenir, son patrimoine attractif ainsi que sa forte dynamique associative et culturelle, lui apportent une véritable qualité de vie.

Données clés :

- **Pauvreté, chômage et niveau de connaissance² :**
 - o Le revenu médian par unité de consommation est inférieur de 6 % à celui de l'espace rural régional, le taux de pauvreté dépasse les 22 % dans l'est du territoire ;
 - o Le Pays est davantage touché par le chômage ; le chômage de longue durée est aussi plus répandu, augmentation du nombre de chômeurs de 16 % depuis début 2012 ;
 - o La population active est moins diplômée que dans les territoires de référence, 15 % des demandeurs d'emploi n'ont pas de qualification ;
 - o les jeunes reçus par la mission locale ont un faible niveau de formation (25 % < 3^o ; 60 % < bac).

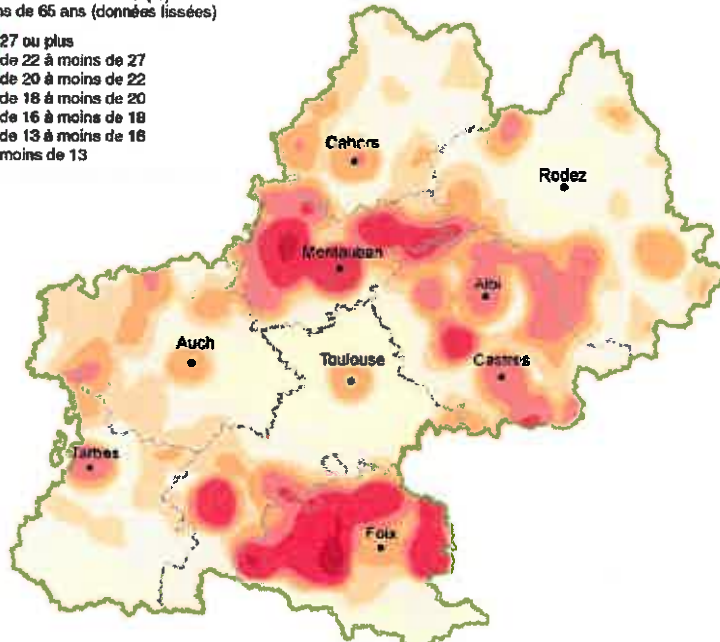


² Données INSEE 2006, portrait de territoire (à actualiser ?)

Précarité financière : population à bas revenus en Midi-Pyrénées en 2012
(Revenus annuels net d'impôts)

Part de la population à bas revenu (%)
parmi les moins de 65 ans (données lissées)

- 27 ou plus
- de 22 à moins de 27
- de 20 à moins de 22
- de 18 à moins de 20
- de 16 à moins de 18
- de 13 à moins de 16
- moins de 13



Sources : Caf, MSA, Insee

© IGN - Insee 2013

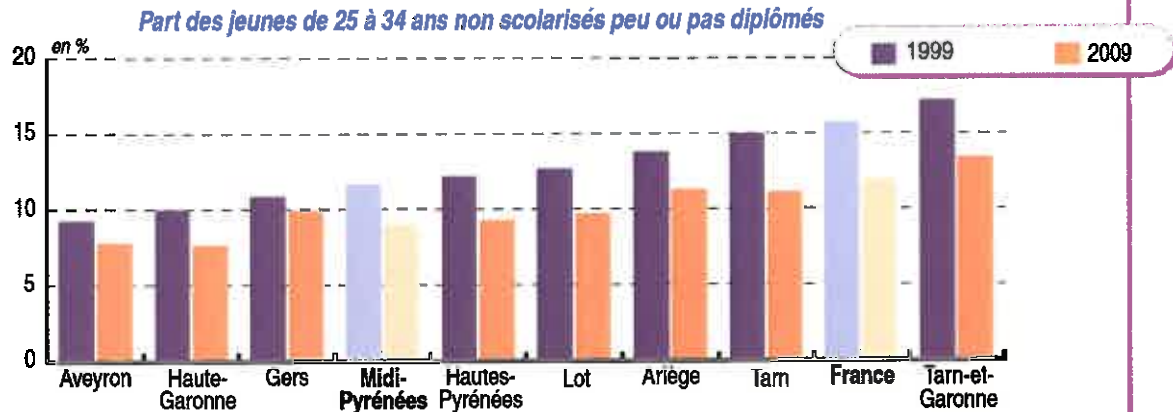
Revenus	CC du Quercy Caussadais (248200057)	CC Terrasses et Vallée de l'Aveyron (248200198)	CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron (248200107)	CC du Quercy Vert (248200040)
Nombre de ménages fiscaux en 2012	8 492	6 263	3 429	1 945
Part des ménages fiscaux imposés en 2012, en %	52,1	56,4	46,9	58,4
Médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2012, en euros	17 826,5	18 597,0	16 559,6	19 522,0
Taux de pauvreté en 2012, en %	17,1	13,4	22,6	12,6

Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal.

Revenus	Tarn-et-Garonne (82)
Nombre de ménages fiscaux en 2012	102 915
Part des ménages fiscaux imposés en 2012, en %	55,2
Médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2012, en euros	18 398,8
Taux de pauvreté en 2012, en %	16,3

Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal.

Moins de jeunes peu ou pas diplômés en Midi-Pyrénées qu'en France, sauf pour le Tarn-et-Garonne



Sources : Insee - Recensement de la population 1999 et 2009, exploitation principale

Moins de pas ou peu diplômés chez les 20-24 ans midi-pyrénéens qu'en moyenne en France, sauf pour le Tarn-et-Garonne

Part des peu ou pas diplômés parmi les jeunes de 20 à 24 ans non scolarisés en 1999 et 2009 (en %)

	Part des 20-24 ans sans diplôme en 1999	Part des 20-24 ans sans diplôme en 2009
Ariège	23,9	21,3
Aveyron	15,8	15,6
Haute-Garonne	20,5	16,8
Gers	20,3	18,2
Lot	21,3	19,1
Hautes-Pyrénées	22,1	18,0
Tarn	22,6	20,5
Tarn-et-Garonne	28,4	25,3
Midi-Pyrénées	21,3	18,4
France métropolitaine	24,5	21,2

Sources : Insee, RP 1999 et 2009, exploitation principale

- **Culture / équipements services**, salle des thermes à St-Antonin, réseaux de lecture publique, centre d'art « La cuisine » à Nègrepelisse,
- **Patrimoine bâti** remarquable qui présente de nombreux vestiges de la civilisation paléolithique, de nombreuses abbayes, églises, châteaux, plusieurs ensembles d'urbanisme médiéval et 12 bastides :
 - o 48 sites inscrits et classés
 - o 84 monuments classés ou inscrits
 - o 2 Zones de protection du patrimoine (ZPPAUP bientôt AVAP)

44 SITES INSCRITS ET 4 SITES CLASSES DANS LE PERIMETRE DU PAYS MIdI-QUERCY

La majorité des sites Inscrits ou classés dans le département de Tarn-et-Garonne au titres des lois de 1906 et de 1930 se localisent en partie Est, en Pays Midi-Quercy



Source carte : DREAL Midi-Pyrénées, « Bilan des sites classés et inscrits en Tarn-et-Garonne : lieux de beauté, lieux de mémoire » extrait p. 11 - Texte « Pays Midi-Quercy » et pointillés : ajouts réalisés par le Pays Midi-Quercy afin de situer ce territoire

- Sport et loisirs : un bon taux d'équipement sportif, présence de nombreuses écoles et disciplines (école française de Canoë kayak à Nègrepelisse, école de grimpe à St Antonin Noble Val, nombreuses Ecoles françaises d'équitation, dynamisme des clubs sportifs en général
- Logement

Logement		Tarn-et-Garonne (82)
Nombre total de logements en 2012		123 725
Part des résidences principales en 2012, en %		84,4
Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) en 2012, en %		6,0
Part des logements vacants en 2012, en %		9,6
Part des ménages propriétaires de leur résidence principale en 2012, en %		66,5

Sources : Insee, RP2012 exploitation principale

Logement	CC du Quercy Causadais (248200057)	CC Terrasses et Vallée de l'Aveyron (248200198)	CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron (248200107)	CC du Quercy Vert (248200040)
Nombre total de logements en 2012	10 735	7 197	6 394	2 471
Part des résidences principales en 2012, en %	80,9	87,5	56,3	82,1
Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) en 2012, en %	7,9	4,8	31,4	11,6
Part des logements vacants en 2012, en %	11,2	7,7	12,3	6,3
Part des ménages propriétaires de leur résidence principale en 2012, en %	66,2	70,1	75,5	80,4

Sources : Insee, RP2012 exploitation principale

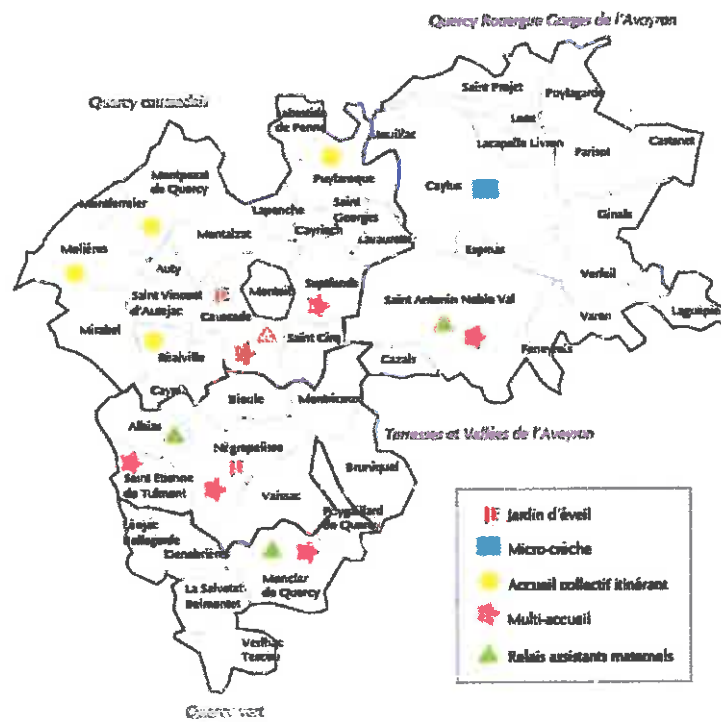
Mode d'occupation des logements	1999		2013		Référent 2013 en
	Nombre	Part du parc (%)	Nombre	Part du parc (%)	%
Résidences principales	15 846	72,64%	21 068	76,57%	82,71%
Résidences secondaires	2 844	13,04%	3 290	11,96%	6,37%
Logements vacants	3 125	14,33%	3 155	11,47%	10,92%
Ensemble	21 815	100%	27 513	100%	100%

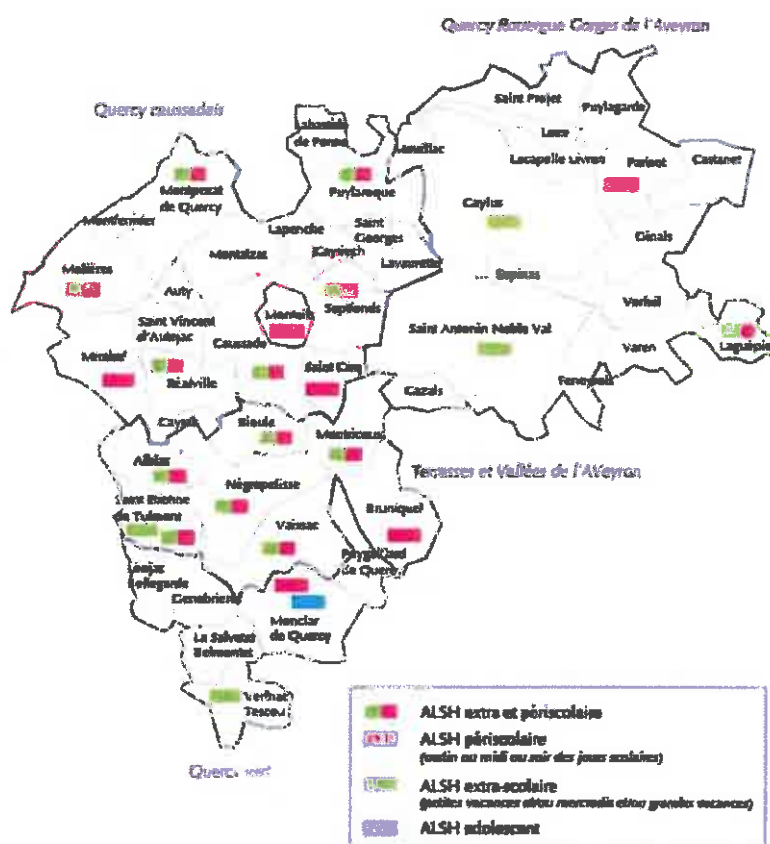
Source: FILOCOM DGFIP MEDDTL

Source : Koalha (données à l'échelle du Pays et du département)

- **Santé** : le secteur sanitaire et social en proie à des difficultés de renouvellement de personnel
- **diagnostic social territorial partagé en 2014** :
 - o besoin en termes de lien social
 - o isolement d'une partie de la population (familles monoparentales, personnes âgées et jeunes)

Carte des structure d'accueil petite enfance en Midi-Quercy (source CAF. 2012) :






Principales actions menées :



- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) depuis 2011 axée sur la précarité énergétique et la lutte contre l'insalubrité :
 - o 7,24 M € de travaux, dont 3,55 M€ de subventions pour 256 logements aidés (216 propriétaires occupants et 40 propriétaires bailleurs), suite à l'information de 630 propriétaires ;
 - o Gains énergétiques largement au-dessus des objectifs fixés: 67 % en moyenne représentant un gain de 1 586 168 kWh/an ;
- Mise en place de **dispositifs et services d'aide à l'accès à l'emploi** : PLIE, EREF (espace ruraux emploi formation), ADEC (action développement/emploi/compétences), maison de l'emploi ;
- Mise en œuvre et évaluation du **plan local d'insertion par l'économie (PLIE)** depuis 2006 :
 - o 469 personnes entre 2008 et 2012 ;
 - o Taux de sortie positive de 40 % ;
- Réalisation d'une **étude GTEC (Gestion prévisionnelle des emplois et compétences)** en 2008 dans le secteur du médico-social qui a débouché sur une contractualisation avec 9

établissements médico-sociaux, l'Etat pour un dispositif ADEC. Ceci a permis l'accompagnement technique des établissements dans leurs actions d'adaptation des ressources humaines à l'évolution de leur activité ;

- **Schéma de développement de la culture** depuis 2008 qui a permis d'établir un diagnostic, dégager des enjeux ; ce schéma a été évalué et ajusté régulièrement et s'appuie sur les orientations suivantes :
 - o accès à l'offre culturelle du plus grand nombre, notamment les jeunes ;
 - o émergence de projets culturels territoriaux visant la mise en œuvre d'actions durables et cohérentes, la qualification des projets, la professionnalisation des acteurs ;
 - o la connaissance et l'appropriation du patrimoine et des ressources culturelles du territoire ;
 - o l'émergence d'une offre culturelle de qualité, sur l'année, favorisant les rencontres interculturelles et intergénérationnelles ;
 - o la possibilité de rencontres entre le public, les artistes et les œuvres ;
 - o la mise en réseau des acteurs locaux et équipements, la formation et la coopération avec des structures régionales ;
 - o la prise en compte du développement durable dans les projets et notamment l'éco responsabilité et la question de l'emploi culturel ;
 - o la connaissance des publics et de leurs pratiques, l'évaluation pour une meilleure adaptation des politiques publiques de la culture ;
- Le pays souhaite déposer une **candidature « Pays d'art et d'histoire »** dans la continuité de cette mission : présentation programmée par la DRAC de la candidature en 2016 ;
- **Résidences de Territoire**, centre d'interprétation sur les déplacements de population (ouverture prévue en 2016) à Septfonds ;
- Coopération culture et développement durable dont la question de l'emploi culturel ;
- **Inventaire du patrimoine** réalisé sur le territoire depuis 2005 et intégré au sein du Pays Midi-Quercy depuis 2009 (3 ETP et un chef de projet) : 23 communes étudiées. Une base de données comportant plus de 9000 édifices étudiés, 28 500 illustrations. L'ensemble est consultable sur internet <http://patrimoines.midipyrenees.fr/>
 - o Inventaire préliminaire puis topographique et thématique sur 23 communes du territoire ;
 - o Etudes thématiques spécifiques : des constructions en terre crue, des maisons à pan-de-bois et de l'architecture agricole ;
 - o Etudes ponctuelles d'édifices dans le cadre de projets publics ou privés de réhabilitation ;
 - o Rédaction de l'ouvrage « Saint-Antonin, ville et hameaux » ;
 - o Edition de feuillets de découverte du patrimoine pour le grand public « En quête de patrimoine » : 20 fiches de 4 à 8 pages sur un édifice ouvert au public ou un parcours sur une thématique (maisons à pan-de-bois de Montricoux), ou la découverte d'un village (Bruniquel, Cazals) ;

- 
- Publications dans la revue régionale Midi-Pyrénées Patrimoine et dans le bulletin de la société archéologique et historique de Tarn-et-Garonne (Accès en librairie / sur abonnement / bibliothèque) ;
 - Diffusion des données de l'inventaire en particulier par le biais du Portail Patrimoines de la Région ;
 - Collaborations avec le STAP (Service territorial de l'architecture et du patrimoine) et la DRAC MP afin de constituer des dossiers d'étude de protection des Monuments Historiques (sur 14 communes) ;
 - Prise en compte d'éléments du patrimoine dans les Plans locaux de l'urbanisme communaux (7 communes concernées et plus d'une quinzaine sensibilisées) : sensibilisation à la démarche, réalisation d'une sélection de bâtis publics et privés à préserver, proposition en réunion, validation par les élus, aide à l'intégration dans le document réglementaire ;
 - Mobilisation de l'inventaire dans les projets des communes, des acteurs du tourisme, d'écoles, d'associations, personnes ressources, artistes, etc ;
 - Le service Inventaire prépare un ouvrage sur l'architecture terre crue du pays Midi-Quercy ;
- L'inventaire du patrimoine est mobilisé dans les projets locaux des collectivités, particuliers, professionnels, associations, offices de tourisme ;
 - Un grand nombre **d'actions de formation** financées par LEADER (13) en matière de développement durable ;
 - Le projet de conventionnement avec la CAF (Caisse d'allocation familiale) et la MSA (Mutualité sociale agricole) sur la **structuration de la vie sociale** dans le Pays Midi-Quercy ;
 - **Charte associations-collectivités locales** (Pays ; EPCI) d'engagements réciproques (2014) ;
 - **Conseil de développement** du Pays depuis la création du Pays (2002).

Les forces et faiblesses, opportunités et menaces :

 FORCES	 FAIBLESSES
<p>La présence d'un grand nombre d'associations jouant un rôle de lien et d'intégration social ; Dynamique partenariale des dispositifs et services d'aide à l'accès à l'emploi ; Bon taux d'équipements et accessibilité aux services de base ; Une OPAH qui améliore la qualité des logements ; Des ressources humaines de qualité (savoir-faire locaux et personnes très qualifiées dans de nombreux domaines touchant au patrimoine notamment) ; Offre culturelle de qualité, toute l'année, portée à la fois par des professionnels et des bénévoles, valorisant les ressources locales et ouverte sur le monde ; Un cadre de vie remarquable avec un patrimoine remarquable apprécié et reconnu ; Présence de deux cyberbases sur le territoire.</p>	<p>Précarité, notamment de familles monoparentales ; Précarité énergétique d'un grand nombre de logements ; Des cas de primo accédant précaires et mal logés ; Difficultés de mobilité, en particulier les jeunes, les personnes âgées, des personnes en insertion et isolement ; Des difficultés réelles persistantes : pauvreté, chômage, et niveau de qualification ; Peu d'équipements de proximité en matière d'animation de la vie sociale ; Activités globalement à faible valeur ajoutée et revenus bas ; Essoufflement du CDD à transformer en CDT ; Fragilité croissante du secteur associatif ; Couverture numérique et téléphonique non complète du territoire ; Aides de l'OPAH impossibles avant deux ans d'occupation du logement ; Services périscolaires répartis de manière inégale sur le territoire ; Offre de soins : des médecins vieillissants qui peinent à trouver des remplaçants.</p>
OPPORTUNITES	MENACES
<p>Plateforme locale de rénovation énergétique de l'habitat privé ; Prendre en compte la participation et la collaboration dans la conduite des politiques publiques locales ; Des intersections entre les politiques culturelles, éducatives et de jeunesse à développer (développement social, citoyenneté, créativité) ; Conforter les espaces de mixité, de participation et de coopération associations-collectivité (cf CR des ateliers CDT) ; S'appuyer sur les compétences des acteurs associatifs ; Compétences très pointues au sein des nouveaux arrivants européens en CCORGA.</p>	<p>Repli sur soi conduisant à une banalisation du lien social et à terme à une baisse significative de la qualité de vie sur le territoire ; Tendance à une fracture avec les nouveaux arrivants européens en CCORGA.</p>

COHESION SOCIALE ET TERRITORIALE

En synthèse :

Un territoire bien doté en services et qui reste attractif de par sa proximité avec les pôles urbains de Montauban et de Toulouse. Un dynamisme démographique qui bénéficie surtout à l'ouest du territoire, créant une différence avec l'est et une urbanisation à maîtriser pour plus de durabilité.

Des enjeux forts pour l'avenir : fracture est/ouest, urbanisme durable et valorisation du patrimoine bâti, mobilité, transmission-reprise d'activités économiques.

Données clés :

➤ démographie :

- population du Pays est en passe d'atteindre 50000 habitants grâce à un solde migratoire positif, le Pays Midi-Quercy bénéficie du taux de progression de la population le plus élevé du Tarn-et-Garonne ;
- trois types de nouveaux arrivants : les navetteurs recherchant la proximité avec Toulouse ou Montauban, les européens du nord (anglais, hollandais) pour le patrimoine naturel et historique, les retraités et personnes en difficultés pour des questions de coût de la vie ;
- le vieillissement de la population va s'accélérer, en 2030 38 % de la population aura plus de 60 ans et 15 % aura plus de 75 ans, contre respectivement 27% et 11% en 2006.

Population	CC du Quercy Causadals (248200057)	CC Terrasses et Vallée de l'Aveyron (248200198)	CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron (248200107)	CC du Quercy Vert (248200040)
Population en 2012	19 746	15 787	7 766	5 212
Densité de la population (nombre d'habitants au km ²) en 2012	50,3	75,4	16,8	40,8
Superficie (en km ²)	392,4	209,3	462,8	127,7
Variation de la population : taux annuel moyen entre 2007 et 2012, en %	+1,1	+2,9	+0,2	+3,0
dont variation due au solde naturel : taux annuel moyen entre 2007 et 2012, en %	0,0	+0,2	-0,7	+0,4
dont variation due au solde apparent des entrées sorties : taux annuel moyen entre 2007 et 2012, en %	+1,1	+2,6	+0,9	+2,6
Nombre de ménages en 2012	8 685	6 295	3 598	2 029

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales

Naissances domiciliées en 2013	182	173	41	45
Décès domiciliés en 2013	230	163	117	52

Source : Insee, état civil

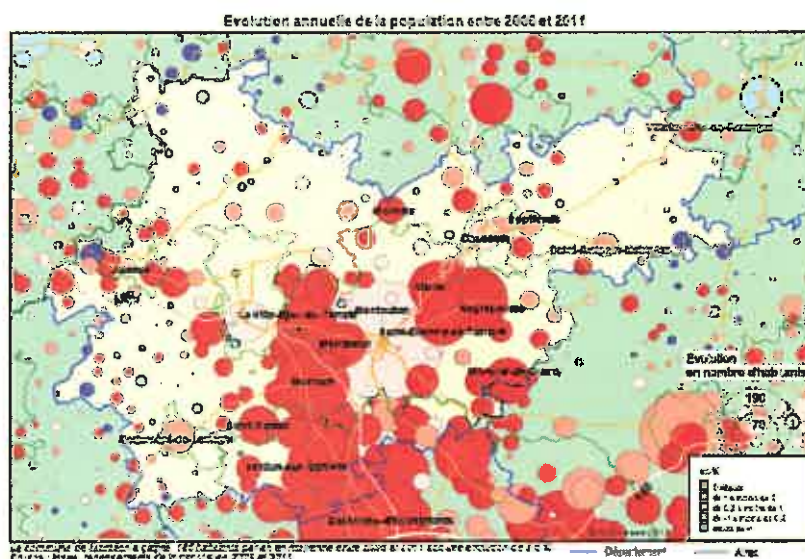
Population	Tarn-et-Garonne (82)
Population en 2012	246 971
Densité de la population (nombre d'habitants au km ²) en 2012	66,4
Superficie (en km ²)	3 718,3
Variation de la population : taux annuel moyen entre 2007 et 2012, en %	-1,3
dont variation due au solde naturel : taux annuel moyen entre 2007 et 2012, en %	+0,3
dont variation due au solde apparent des entrées sorties : taux annuel moyen entre 2007 et 2012, en %	+1,6
Nombre de ménages en 2012	104 470

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales

Naissances domiciliées en 2014	2 829
Décès domiciliés en 2014	2 440

Source : Insee, état civil

Très forte croissance autour de Montauban et sur l'axe Montauban-Toulouse



6

Le Tarn-et-Garonne, 1^{er} département métropolitain pour sa croissance démographique

Forte croissance dans l'aire urbaine de Montauban 2006-2011

1,7 % dans l'aire urbaine de Montauban (4^e croissance de France, > 50 000 h)

1^{er}
décembre
2014

Source : INSEE- Préfecture 82, « Le Tarn-et-Garonne, 1^{er} département métropolitain pour sa croissance démographique 2006 – 2011 », 1^{er} déc. 2014, p. 6 et p.8.

Le Pays Midi-Quercy bénéficie du taux de progression de la population des « Pays » le plus élevé en Tarn et Garonne (source PDH 82) :

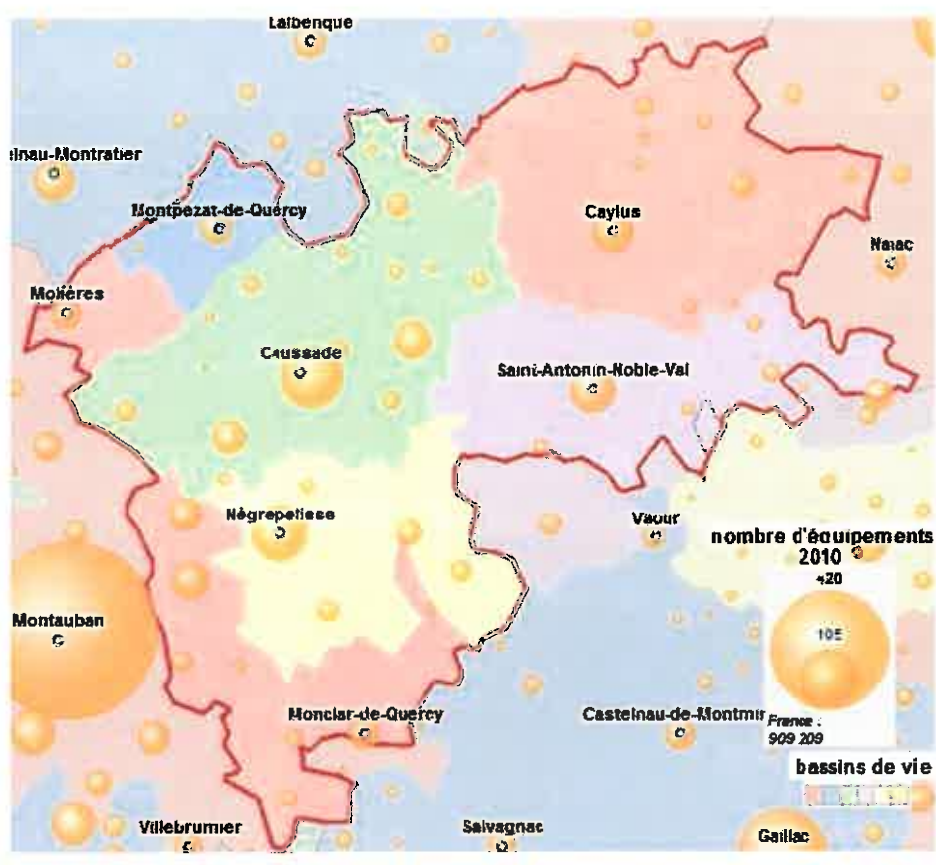
INSEE	Population	Gain de population			Taux de croissance annuel			Répartition...	
	2011	1990-1999	1999-2006	2006-2011	1990-1999	1999-2006	2006-2011	Population (2011)	Gains (2006-11)
Midi-Quercy	47 865	1 281	4 432	4 095	0,4%	1,5%	1,8%	20%	23%
Garonne-Quercy-Gascogne	89 342	811	6 395	4 967	0,1%	1,1%	1,2%	37%	28%
Montalbanais	107 338	3 858	9 847	8 639	0,5%	1,5%	1,7%	44%	49%
Tarn & Garonne	244545	5 950	20 674	17 701	0,3%	1,4%	1,5%	100%	100%

Néanmoins la situation est très diversifiée sur le territoire du Pays :

INSEE	Population en 2011	2006-2011	
		Gains de population	Tx annuel de croissance
Midi-Quercy	47 865	4 095	1,8%
CC du Quercy Vert	5 100	772	● 3,3%
CC Quercy Caussadais	19 531	1 112	◐ 1,2%
CC Quercy Rouergue Gorges Aveyron	7 716	104	○ 0,3%
CC Terrasses et vallée de l'Aveyron	15 518	2 106	● 3,0%

- **accès aux équipements et aux services :**

- 3 bassins de vie internes au PETR (Caussade, Nègrepelisse et Saint-Antonin Noble Val) ;
- 7 communes offrent une gamme élevée de services et constituent des pôles de services intermédiaires : Caussade, Caylus, Nègrepelisse, Saint-Antonin-Noble-Val, Laguëpie, Molières, Monclar-de-Quercy ;
- 7 pôles de proximité offrent les équipements les plus courants (Réalville, Montpezat, Montricoux, Septfonds, Puylaroque, Varen, Parisot) ;
- Taux moyen d'équipement de 35,8 pour 1000 hbt (taux supérieur de plus de 5 points par rapport à la moyenne nationale).



Les bassins de vie du PETR Midi-Quercy : source étude de préfiguration du SCoT (CRP-Amenis)

⁷ Le bassin de vie est le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès à la fois aux équipements de la vie courante et à l'emploi.

Les services et équipements de la vie courante servant à définir les bassins de vie comportent quatre catégories :

- Équipements concurrentiels : Hypermarché et supermarché, grande surface non alimentaire, magasins (vêtements, chaussures, électroménager, meubles), librairie, droguerie, marché de détail, banque, vétérinaire ;
- Équipements non concurrentiels : gendarmerie, perception, notaire, Pôle Emploi, maison de retraite, bureau de poste, crèche ou halte-garderie, installation sportive, piscine, école de musique, cinéma ;
- Équipements de santé : médecin, infirmier, pharmacie, masseur-kinésithérapeute, dentiste, ambulance, maternité, urgences, hôpital de court, moyen et long séjour ;
- Équipements d'éducation : collège, lycée général et/ou technologique, lycée professionnel.

- **Mobilité** : 8 actifs sur 10 utilisent la voiture comme moyen de transport privilégié

DEPLACEMENTS : des échanges fonctionnels vers l'agglomération de Montauban, notamment pour Communes situées en partie ouest du Pays (ex. déplacements domicile-travail, accès à certains équipements...)

64 % des actifs de 15 ans et + ayant un emploi en 2008 travaillent hors de leur commune de résidence (dans le Pays Midi-Quercy ou en dehors). Parmi eux :

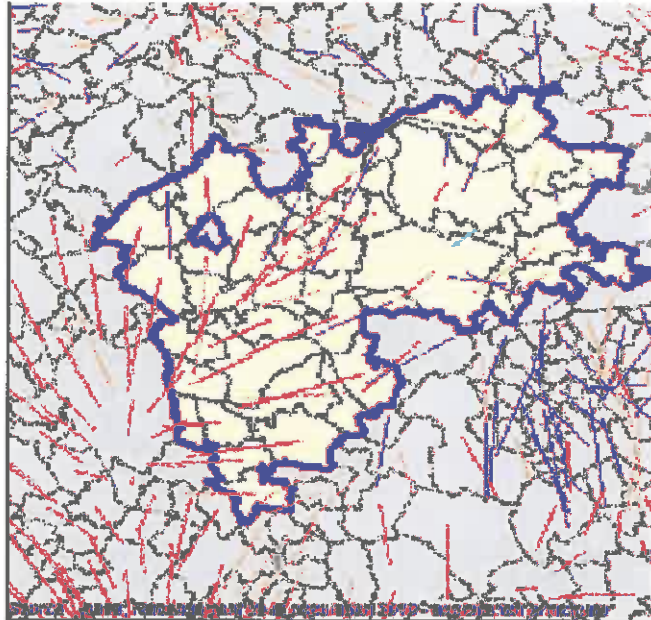
- 29,4 % de ces actifs travaillent dans le département 82, hors du Pays Midi-Quercy, dans ce cas pour la plupart dans l'agglomération de Montauban.
- Près de 6 % de ces actifs travaillent dans l'agglomération toulousaine

Importance en nombre
des flux domicile-travail

- 230 ou plus
- de 80 à moins de 230
- moins de 80

La carte des résultantes vectorielles
présente en joignant le lieu de résidence
des actifs à leur lieu de travail,
ce qui permet de mettre en évidence la
polarisation des communes attractives
en matière d'emploi.

Pays Midi-Quercy : résultantes des flux domicile-travail

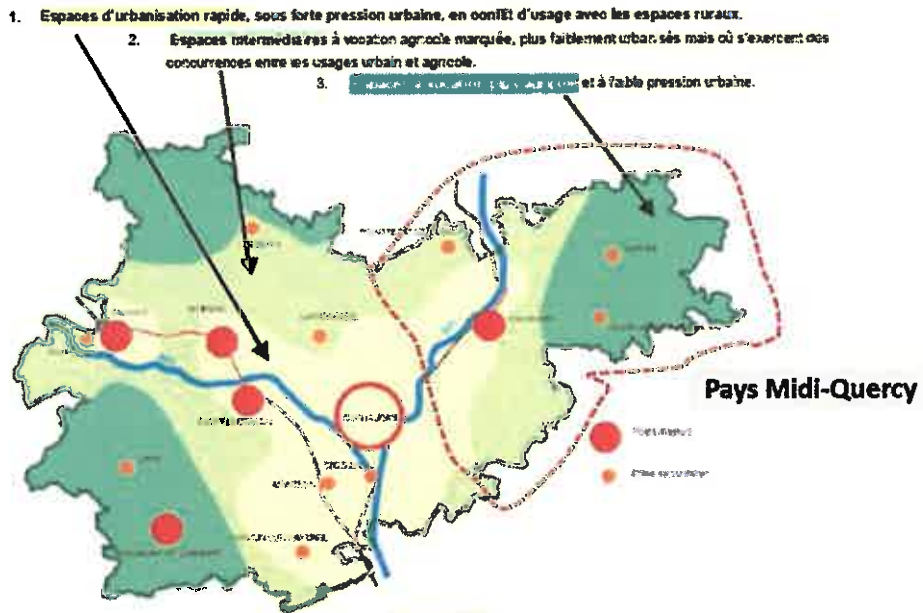


Source carte : INSEE, RGP 2010 - Autres données : CRP, AMENIS, Etude de préfiguration du SCOT, 2012 d'après données INSEE 2008

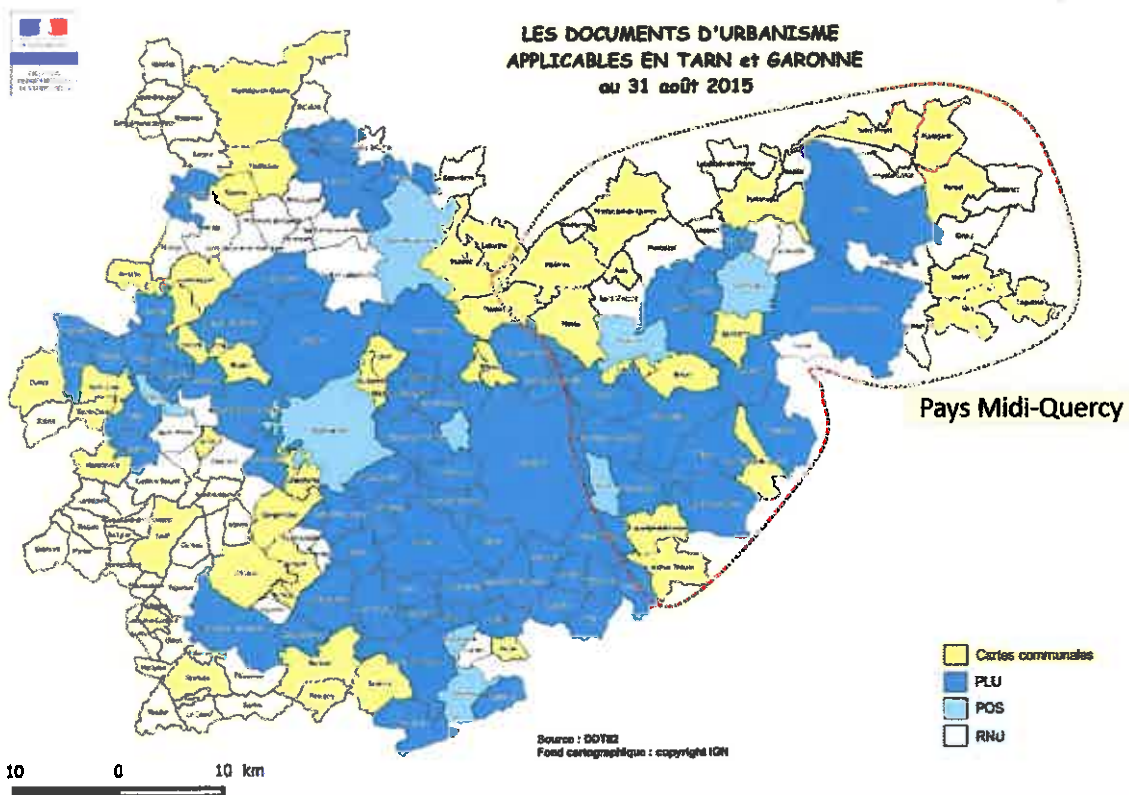
- **Urbanisme** : 70 % des communes sont couvertes par un document d'urbanisme (PLU et carte communale), 30% des communes relèvent du RNU ; 1 PLUI en cours sur la CC ORGA

ENJEUX D'EQUILIBRE ENTRE DEVELOPPEMENT URBAIN, ESPACES AGRICOLES...

Le Pays Midi-Quercy présente des dynamiques contrastées selon les secteurs : des espaces d'urbanisation rapide « sous pression urbaine » ou des espaces de concurrence entre usages urbains et agricole (en partie Ouest) ; et des espaces à vocation plus agricole à faible pression urbaine (notamment en partie Est)



Source carte DDT 82 « Charte agriculture et urbanisme pour un développement durable des territoires de Tarn-et-Garonne » chapitre « Agriculture et urbanisme une articulation difficile », p. 12. Texte « Pays Midi-Quercy » et pointillés ajoutés par le Pays M. Q.



Source carte DDT 82 – Fond cartographique IGN
Textes encadrés et pointillés ajouts réalisés par le Pays Midi-Quercy afin de situer ce territoire

ENJEUX DE MAITRISE FONCIERE ET DE GESTION ECONOMIQUE DE L'ESPACE

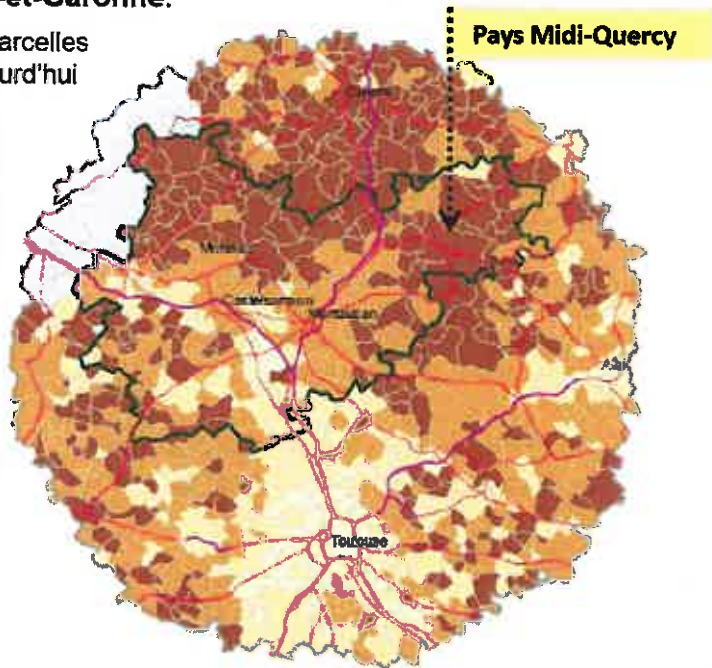
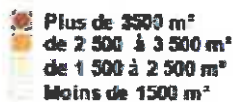
En Pays Midi-Quercy, la superficie moyenne des parcelles utilisées pour le logement individuel est de 2665 m². La taille moyenne des terrains par logement construit est de 2163 m² contre 1714 m² en Tarn-et-Garonne.

L'accessibilité foncière et les grandes parcelles constituent un facteur d'attractivité aujourd'hui déterminant en Pays Midi-Quercy.

Source CRP AMENIS, Etude de préfiguration d'un SCoT en Midi-Quercy, 2012, p 48 (constats établis à partir des données SITADEL figurant dans l'OPAH du Pays Midi-Quercy)

CARTE : superficie moyenne des parcelles utilisées pour le logement individuel en Tarn-et-Garonne, de 1999 à 2007

Source DREAL / Sitadel



Source carte : DDT 82 « Charte agriculture et urbanisme pour un développement durable des territoires de Tarn-et-Garonne » : extrait chap « Agriculture et urbanisme une articulation difficile », p 11. Texte encadré et pointillés ajoutés par le Pays M Q

- Economie, emploi

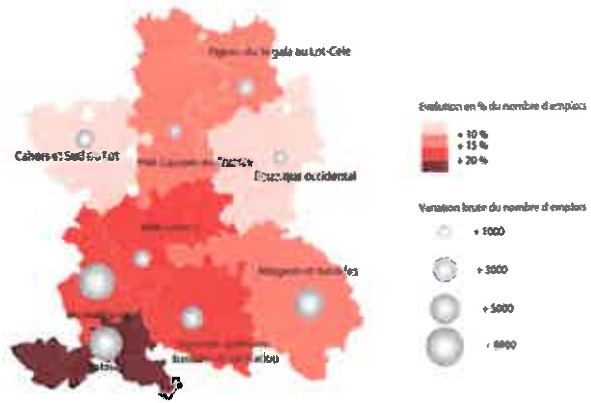
- o Un territoire traditionnellement agricole (33 % des établissements en 2011 et 70% de la surface totale du PETR) mais en forte diminution (-28 % en 10 ans du nombre d'exploitations selon le RGA) à l'image du reste de Midi-Pyrénées ;
- o une économie qui devient résidentielle ;
- o un tissu du commerce et artisanal dense (bâtiment : 48 % et services : 27,3 %) ;
- o 274 chefs d'entreprises ont plus de 55 ans (23%).

Le Pays Midi-Quercy est générateur d'emplois, il est doté de commerces, de services, d'équipements... qui génèrent des flux internes à ce territoire, mais pas seulement (cf. flux externes) !

Déplacements domicile-travail en Pays MQ :
 37,8 % des actifs de 15 ans et + travaillent dans la commune de résidence (en MQ) et 22,2 % travaillent en MQ dans une autre Commune que la Commune de résidence. **En conséquence : 60% actifs de 15 ans et + ayant un emploi résident et travaillent en MQ** (INSEE,2008)

L'emploi au lieu de travail progresse dans l'ensemble de la zone d'étude de + 15 %. Ces évolutions sont plus importantes lorsque que l'on se rapproche de la métropole toulousaine.

L'évolution de l'emploi en Midi-Quercy s'inscrit pleinement dans ce gradient métropolitain. (...) Entre 1999-2008, l'emploi montre des évolutions particulièrement importantes en CC TVA et en CC QC ; ces Communautés de Communes concentrent plus de 80 % des créations nettes d'emplois en Midi-Quercy

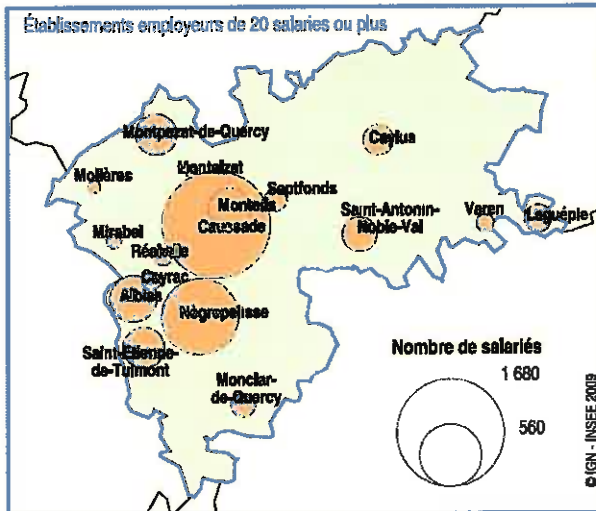


2-C2 : Evolution de l'emploi entre 1999 et 2008 sur le cadre territorial étudié (Source : INSEE, Recensement)

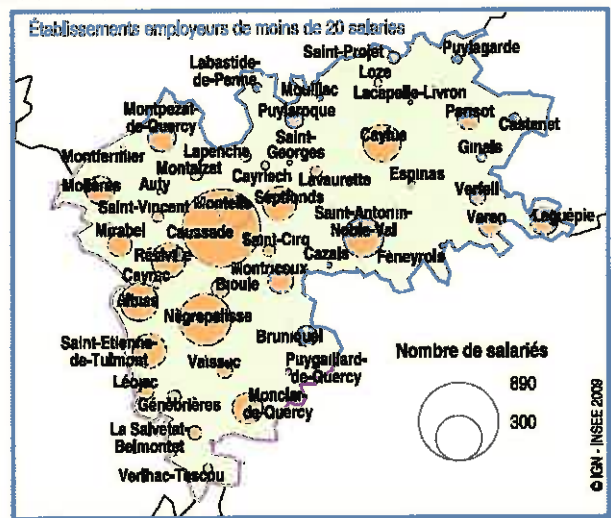
source : Etude préfiguration SCoT Midi-Quercy, 2012

Une forte présence des très petites entreprises sur l'ensemble du territoire

Répartition des effectifs salariés en fonction de la taille des établissements



Source : Insee - Clap 2006 hors Agriculture et Défense



© IGN - INSEE 2009

Établissements	CC du Quercy Caussadais (248200057)	CC Terrasses et Vallée de l'Aveyron (248200198)	CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron (248200107)	CC du Quercy Vert (248200040)
Nombre d'établissements actifs au 31 décembre 2012	2 571	1 627	1 451	652
Part de l'agriculture, en %	29,7	27,4	32,2	37,6
Part de l'industrie, en %	5,4	7,4	7,5	3,5
Part de la construction, en %	8,5	12,4	10,1	9,0
Part du commerce, transports et services divers, en %	47,4	43,1	41,4	41,6
<i>dont commerce et réparation automobile, en %</i>	15,1	11,9	9,3	9,5
Part de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale, en %	8,9	9,7	8,8	8,3
Part des établissements de 1 à 9 salariés, en %	18,2	15,7	13,0	13,2
Part des établissements de 10 salariés ou plus, en %	3,6	4,1	2,3	1,4

Champ : ensemble des activités

Source : Insee, CLAP (connaissance locale de l'appareil productif).

Établissements	Tarn-et-Garonne (82)
Nombre d'établissements actifs au 31 décembre 2013	25 046
Part de l'agriculture, en %	14,2
Part de l'industrie, en %	5,7
Part de la construction, en %	12,0
Part du commerce, transports et services divers, en %	55,0
<i>dont commerce et réparation automobile, en %</i>	18,1
Part de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale, en %	13,1
Part des établissements de 1 à 9 salariés, en %	22,5
Part des établissements de 10 salariés ou plus, en %	5,2

Champ : ensemble des activités

Source : Insee, CLAP (connaissance locale de l'appareil productif).

Emploi - Chômage	CC du Quercy Caussadais (248200057)	CC Terrasses et Vallée de l'Aveyron (248200198)	CC du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron (248200107)	CC du Quercy Vert (248200040)
Emploi total (salarié et non salarié) au lieu de travail en 2012	5 970	3 759	2 571	684
<i>dont part de l'emploi salarié au lieu de travail en 2012, en %</i>	75,6	76,3	62,2	56,3
Variation de l'emploi total au lieu de travail : taux annuel moyen entre 2007 et 2012, en %	-0,8	+2,6	+1,1	-0,7
Taux d'activité des 15 à 64 ans en 2012	72,2	73,5	67,5	75,6
Taux de chômage des 15 à 64 ans en 2012	14,0	11,7	12,4	11,2

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales



Emploi - Chômage	Tarn-et-Garonne (82)
Emploi total (salarié et non salarié) au lieu de travail en 2012	86 547
dont part de l'emploi salarié au lieu de travail en 2012, en %	81,2
Variation de l'emploi total au lieu de travail : taux annuel moyen entre 2007 et 2012, en %	-0,6
Taux d'activité des 15 à 64 ans en 2012	73,2
Taux de chômage des 15 à 64 ans en 2012	13,6

Sources : Insee, RP2007 et RP2012 exploitations principales

Principales actions menées :

- Projet de **coopération** avec d'autres Pays européens dans le cadre du LEADER ;
- Coopération avec l'agglomération de Montauban dans le cadre du plan climat ;
- Réflexions sur une **mobilité alternative**, moins polluante et plus équitable (étude déplacement domicile-travail ; rezzo-pouce ; pédibus..) ;
- Un **PLUi** sur la communauté de communes de Quercy-Rouergue Gorges de l'Aveyron ;
- L'étude de préfiguration d'un **SCoT** rural ;
- Habitat et foncier (PIG, OPAH...);
- **PLIE** MQ depuis 2007 (200 personnes en flux constant, bénéficiant d'un accompagnement individualisé) ;
- Expérimentation sur la création d'une plateforme pour la mobilité des jeunes.

Les forces et faiblesses, opportunités et menaces :

 FORCES	 FAIBLESSES
<p>La proximité de pôles urbains (Montauban, Cahors, Albi, Villefranche-de-Rouergue) et de la métropole ; Le dynamisme démographique qui continue ; Offre d'accueil et d'accompagnement pour l'emploi répartie sur tout le territoire (Maison de l'emploi- EREF, chantiers d'insertion, PLIE ...); 3 cinémas, une salle de spectacle et un réseau de médiathèques (centres culturels pluridisciplinaires de proximité) équilibré ; Des collectivités conduisant des actions volontaristes de mise en valeur du patrimoine culturel (château de Bioule, Centre d'interprétation de Septfonds, Musée de St-Antonin,...) ; Politique d'accueil des habitants bien développée sur une communauté de communes.</p>	<p>Différences notable entre l'est et l'ouest du pays :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accessibilité aux équipements de la gamme supérieure plus difficile à l'est du territoire - Une attractivité démographique surtout à l'ouest - Structures d'accueil petit enfance insuffisantes à l'est - Structures d'Accueil loisirs sans hébergement : moins présentes à l'est ; <p>Nombreuses zones blanches numérique et téléphonique ; Des enjeux d'équilibre territorial dans un territoire soumis à des dynamiques contrastées selon les secteurs (espaces de croissance démographique et d'urbanisation rapides à l'ouest, espaces à vocation plus agricole à l'est, espaces « intermédiaires ») ; Urbanisation peu durable dans plusieurs zones géographiques notamment à l'ouest ; Une consommation foncière moyenne importante : un enjeu de maîtrise foncière et de gestion économe de l'espace ; Pas de référence en « urbanisme durable » dans le territoire ; Des formes d'urbanisme développée en dehors des bourgs qui ne prennent pas assez en compte le vivre ensemble.</p>
OPPORTUNITES	MENACES
<p>Une instruction des actes d'application du droit des sols qui évolue, suite à la loi ALUR : . 2 C.C. portent cette instruction sur leur territoire, depuis juillet 2015 (Quercy Caussadais - TVA) . dans les 2 autres CC : les communes le deviendront nécessairement dans les années à venir ; Schéma départemental d'aménagement numérique ; Schéma départemental de la mobilité en cours ; Le projet de SCoT au service d'un équilibre territorial ; Plusieurs secteurs porteurs d'emploi à l'avenir (services, silver économie, tourisme, transition énergétique : bâtiment).</p>	<p>Inadéquation entre les besoins des personnes âgées et des nouveaux arrivants et services offerts par le territoire ; Création d'une fracture est/ouest ; Fracture numérique pour les zones moins peuplées qui risque de s'accroître ; Précarité énergétique et déplacement qui peuvent conduire à un dépeuplement de certaines zones ; Manque de cohésion sociale.</p>

DEVELOPPEMENT RESPONSABLE

En synthèse :

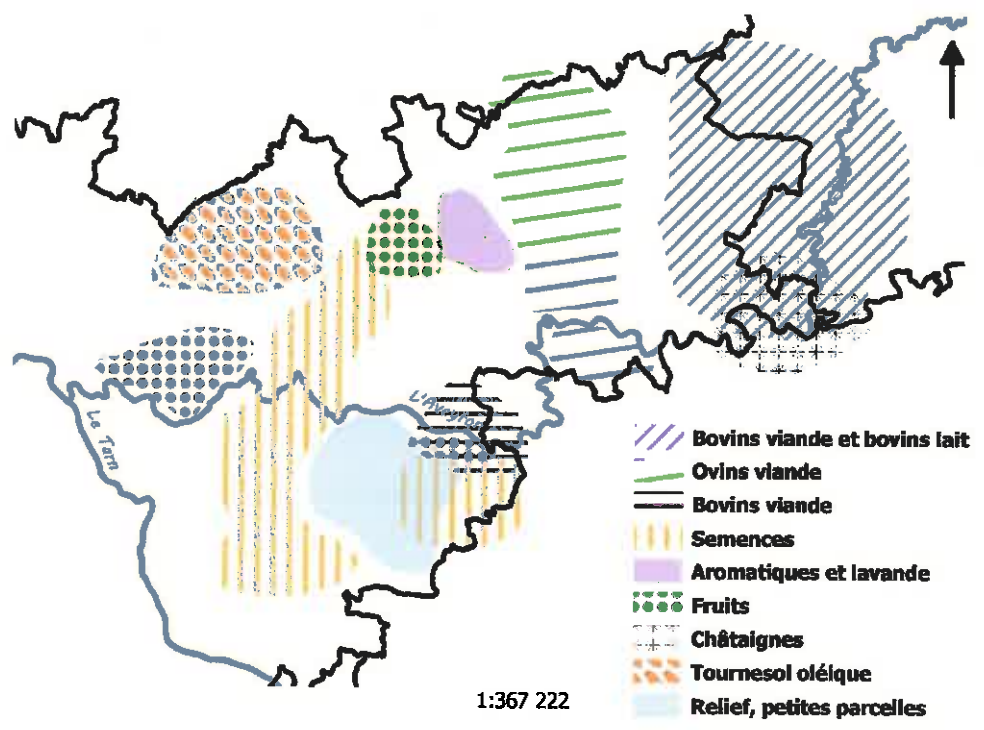
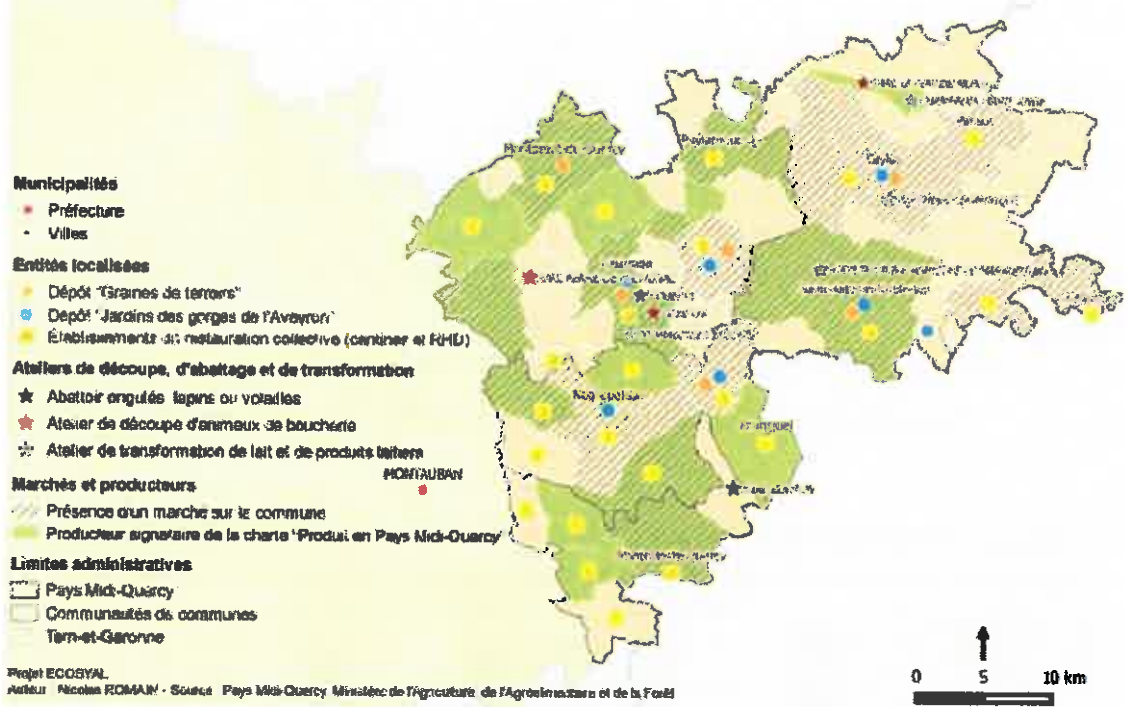
Le Pays a su innover en s'impliquant dans des démarches novatrices d'activités économiques (agriculture, tourisme, artisanat, forêt, ..) visant une plus grande autonomie locale, et le respect des ressources. L'enjeu sera d'amplifier ces approches via une véritable appropriation locale pour passer de démarches exceptionnelles à des dynamiques plus collectives.

Données clés ³:

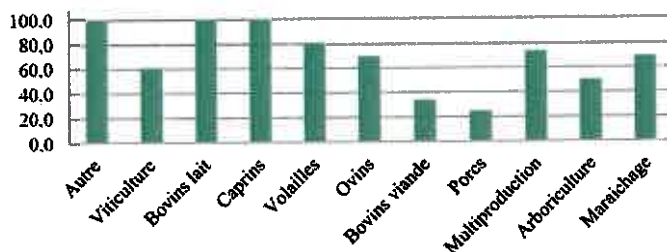
- un **hébergement touristique saisonnier** de qualité moyenne (19 campings et 12 hôtels)
- 35800 personnes pratiquent le **canoë-kayak** ; 76000 personnes pour les lacs de baignade de Monclar de Quercy et Molières
- de **nombreux pôles touristiques** à vocation locale ou régionale
- 15 acteurs dans le secteur de **l'économie sociale et solidaire** recensés sur la plateforme régionale (agriculture biologique, éducation à l'environnement, insertion par l'économie)
- Un **secteur associatif** très présent : 214 associations dans le domaine culturel sur le Pays dont 19 représentent 91 emplois salariés
- **Agriculture :**
 - o 1390 exploitations en PMQ en 2010 (source AGRESTE 2010) (soit une diminution de 28 % par rapport à 2000)
 - o SAU de 61 373ha en 2010 contre 64 390ha en 2000 soit une diminution de 4.6% (source Agreste 2010)
 - o Approximativement 15 % des exploitations en circuits courts soit un peu plus de 250 exploitations
 - o 24 producteurs, 7 restaurateurs et 3 associations locales sont engagés dans la démarche de reconnaissance territoriale « produits en Pays Midi-Quercy »
 - o Grande diversité des productions : ovins, culture de semences, châtaigne, herbes médicinales et aromatiques, ...
 - o plusieurs productions de qualité répertoriées sur ce territoire agricole (rocamadour, melon du Quercy, pruneaux d'Agen, safran, poule noire de Caussade, porc noir gascon)

³ Sources : dossier de candidature au programme LEADER 2014-2020

Localisation des acteurs et structures fonctionnant en circuits courts du Pays Midi-Quercy

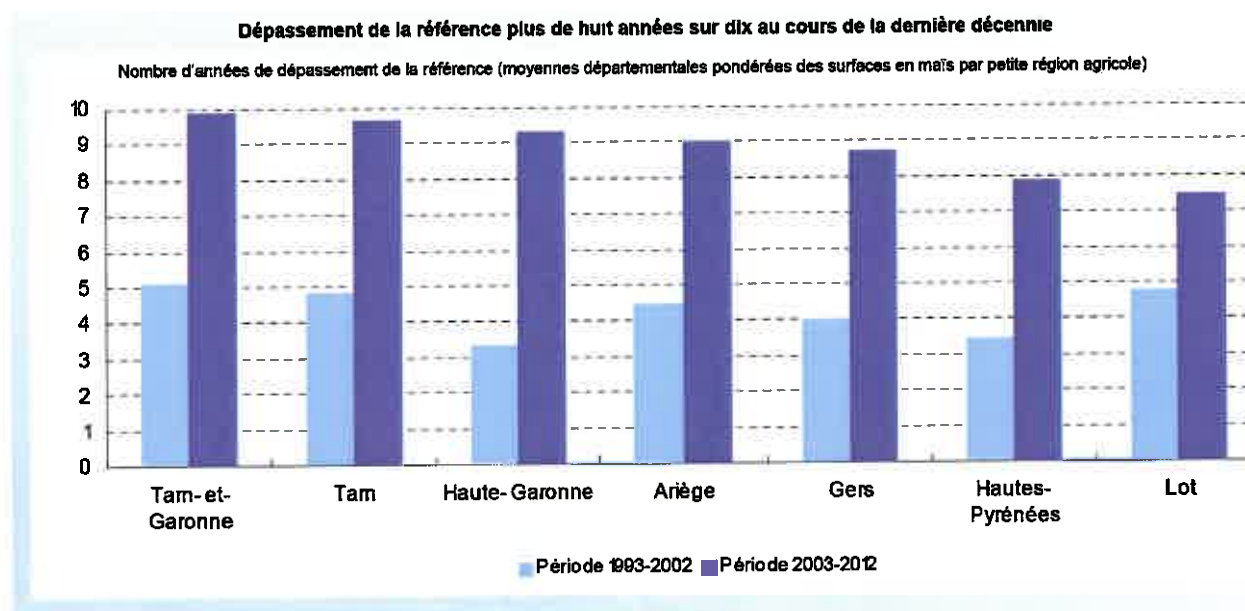


Les grands bassins de production du territoire.
 Carte issue de l'atelier de cartographie participative du 20 avril -
 Projet TATABox (transition agro-écologique des territoires durables) – INRA



Part du chiffre d'affaire réalisé en circuit court, selon l'orientation des exploitations

Projet TATABox (transition agro-écologique des territoires durables) – INRA



Note de lecture : sur la période 2003-2012 et en Tam-et-Garonne, l'irrigation du maïs est supérieure à la référence plus de 9 années sur 10



Figure 3 : source agreste Midi-Pyrénées 2013, données irrigation

- **Filière bâtiment** sur-représentée en PMO, mobilisée dans la mutation du secteur (RGE).
- **Eau** : bassin versant Tarn-Aveyron d'une superficie de 15500 km² pour 720000 habitants ; 651 retenues collinaires représentant 16 millions de m³ ; le territoire prélève chaque année 22,3 millions de m³ d'eau pour l'irrigation à 79 % (maïs, soja, fruits et légumes) et l'eau potable pour 21 % ; cette eau provient à 64 % des eaux superficielles, 26 % des retenues collinaires et 10 % des nappes phréatiques

Principales actions menées :

- depuis 2012 : **plan d'action circuits courts** initié par le CDD se traduisant par:
 - o la mise en place d'un Signe de Reconnaissance Territorial permettant d'améliorer la visibilité des produits et des producteurs, et de mettre en réseau l'ensemble des acteurs locaux autour d'un enjeu : celui de consommer local.
 - o Diagnostic auprès de la RHD pour dynamiser l'approvisionnement local
- **démarches d'exemplarité interne du PETR** (Achats durables, management environnemental, télétravail partiel ; achats de produits locaux pour réception ; papier recyclé...dans le cadre du PCeT)
- **intégration de l'environnement dans les activités économiques :**
 - o gestion forestière,
 - o activités aquatiques et de pleine nature (pôle de pleine nature Massif central),
 - o opération éco-défis des commerçants et artisans,
 - o formations aux économies d'énergie dans le bâtiment à la maison de l'emploi
 - o soutien aux activités écotouristiques
 - o dossier Pays d'Art et d'Histoire
 - o contrat de destination touristique du Tarn-et-Garonne : véloroute Gorges de l'Aveyron en 2013
 - o Formation « prendre en compte l'éco-responsabilité dans les projets culturels »
- prise en compte des **acteurs de l'économie sociale et solidaire** : journées de sensibilisation, ateliers, rencontres organisées en 2013
- dynamique sur **l'économie circulaire** présente sur le territoire :
 - o via la Chambre de commerce : <http://act-if.fr/> outil de quantification et géolocalisation de flux
 - o étude de gestion prévisionnelle territorialisée des emplois et des compétences en 2014
- des projets de **sensibilisation et / ou services aux habitants** :
 - o mise en place d'un site de covoiturage <http://www.covoiturage-grand-montauban.com/vers/paysmidiquercy>
 - o autostop organisé : <http://www.rezopouce.fr/midi-pyrenees/tarn-et-garonne>
 - o projet sentinelle des saisons (observatoire du climat local)
 - o nuits de la thermographie

Les forces et faiblesses, opportunités et menaces :

 FORCES	 FAIBLESSES
<p>Marchés locaux de très bonne qualité (Caussade, Nègrepelisse, Saint-Antonin Noble Val) ; Des produits locaux spécifiques au territoire de qualité reconnue par des signes officiels ; Des acteurs locaux engagés dans les circuits courts agroalimentaires ; La partie est du territoire reconnue « Pôle pleine nature » par GIP Massif Central ; Une offre touristique nature (pleine nature, écotourisme, accueil à la ferme...) sensibilisée au Tourisme durable depuis plusieurs années ; Le secteur du bâtiment, très représenté sur le territoire, volontariste dans la transition énergétique grâce aux dispositifs territoriaux animés depuis plusieurs années (MDE Développement durable ; OPAH précarité énergétique ; PCET MQ..) ; Dynamique locale favorable au développement d'une économie circulaire ; Forte présence d'acteurs de l'économie sociale et solidaire ; Le partenariat avec la communauté d'agglomération sur les actions liées au climat ; Récupération des plastiques agricoles efficace ; Vision responsable de la gestion de l'eau de la part des agriculteurs ; Un tri sélectif généralisé sur le territoire ; Des collaborations à l'échelle du Pays avec un acteur structurant dans ce domaine basé à Caylus, le CPIE Quercy-Garonne et des actions de sensibilisation et de formation transversales tel l'éco-responsabilité des projets avec le tourisme, la culture,...</p>	<p>La démarche circuits courts dépend de l'animation du PETR ; La démarche territoriale collective « Produits en Pays Midi-Quercy » reste encore dépendante de l'animation du PETR et n'est pas en capacité à ce jour de garantir la qualité des produits ; Manque de structure de transformation des produits agricoles sur le territoire (atelier de découpage, abattage, transformation) ; Une structuration des OT-SI insuffisante face aux défis de la compétition des territoires et de la mutation des demandes des touristes (TIC ; produits à la carte ; ...) ; Une diversification de l'offre touristique à intensifier et des qualifications à renforcer sur l'hébergement, l'interprétation des patrimoines, la pleine nature ; Un accompagnement à renforcer sur la transmission / reprise d'entreprises.</p>

OPPORTUNITES	MENACES
<p>Présence d'un grand nombre de structures de restauration collective ;</p> <p>L'agglomération de Montauban constitue un vivier de clientèle de proximité important pour les productions locales du Pays ;</p> <p>Se positionner comme la zone de production maraîchère de l'agglomération toulousaine ;</p> <p>Un potentiel patrimonial et culturel à transformer en retombées économiques et sociales ;</p> <p>Affirmer la singularité du territoire en matière touristique (destination nature ; écotourisme ; culture et patrimoine...);</p> <p>Renforcer la filière du bâtiment grâce à l'action volontariste du territoire dans la transition énergétique.</p>	<p>La capacité des acteurs à s'organiser indépendamment du PETR sur les circuits courts (remplacer par : La difficulté d'autonomisation des acteurs locaux dans les démarches collectives territoriales initiées par des tiers (PETR, Collectivités locales,...) ;</p> <p>Des productions agricoles locales dépendantes de la disponibilité en eau l'été ;</p> <p>Une détérioration de la destination touristique MQ, dépassée par la compétition entre les territoires ruraux en la matière.</p>

CHANGEMENT CLIMATIQUE

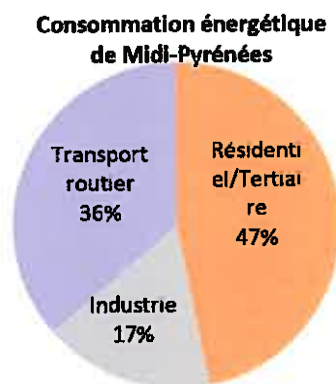
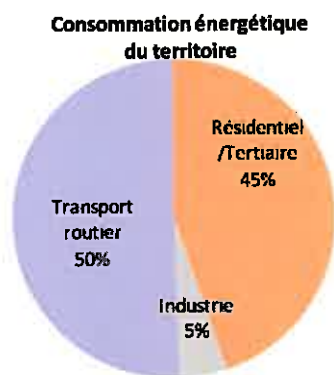


En synthèse :

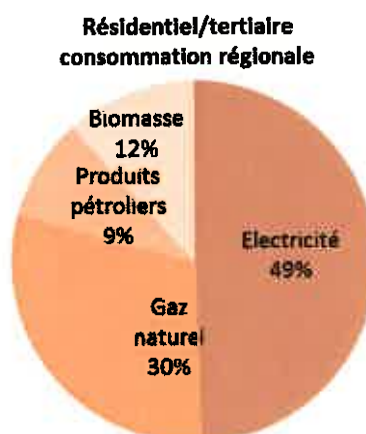
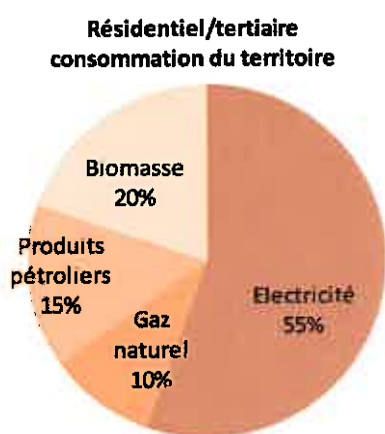
La pays s'est engagé depuis 2004 dans la voie de la transition énergétique et a consacré des moyens importants à cette thématique. Les résultats encourageants du plan climat, la vulnérabilité financière des habitants et leur dépendance à l'énergie fossile pour les transports l'ont engagé à continuer sur la voie d'un territoire à énergie positive. La mobilité, la performance énergétique de l'habitat et les énergies renouvelables restent des enjeux majeurs pour l'avenir.

Données clés :

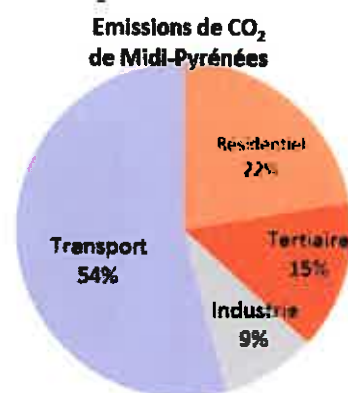
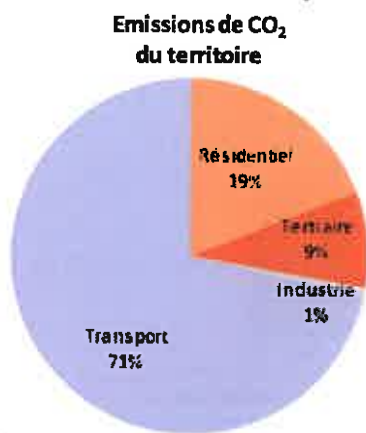
- la **consommation énergétique** du territoire est répartie entre les transports et le résidentiel-tertiaire source : OREMIP 2014



- dans le **résidentiel**, on note une forte présence de la biomasse, derrière l'électricité



- les **émissions de CO₂** sont essentiellement dues au secteur des transports routiers

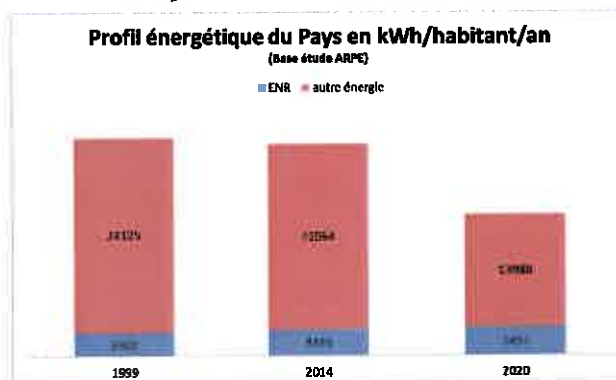


- **2 gares SNCF** en service sur le territoire : Caussade, Laguéprie
- La voiture individuelle reste le principal moyen de transport
- 27000 ha de **forêt** et un taux de boisement de 23 %, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne nationale, composé essentiellement de boisements naturels de taillis de chêne : l'essentiel de la production est utilisée pour le bois-bûche
- **18 chaufferies bois-énergie** installées sur le PETR (source : OREMIP)

Communes	Puissance bois (kW)	Nombre de Chaufferies
Caylus	500,0	1,0
St-Antonin Noble Val	520,0	4,0
Lacapelle Livron	55,0	1,0
Negrepelisse	1 255,0	2,0
Albias	2 000,0	1,0
Bruniquel	58,0	1,0
Vaissac	270,0	4,0
St Vincent	100,0	1,0
Bioule	60,0	1,0
Montpezat-de-Quercy	800,0	1,0
Laguéprie	400,0	1,0

Bilan et objectifs (1999-2014-2020)

Mid



Avec une augmentation de 25% de sa population le territoire a stabilisé sa consommation d'énergie et diminué sa dépendance aux énergies de stock

Figure 4 : source PETR

Principales actions menées et en cours :

- 2010 – 2014 : le **plan climat-énergie territorial** :
 - o le conseil en énergie partagé pour les communes
 - o la maison de l'emploi et de la formation développement durable (formation des entreprises du bâtiment sur la transition énergétique)
 - o 4 nouvelles chaufferies bois
 - o éco-défis (sensibilisation des entreprises aux éco-gestes)
 - o développement des circuits courts agricoles
 - o nuit de la thermographie
 - o défi familles à énergies positives
 - o OPAH
 - o Développement du co-voiturage avec rézopouce / expérimentation mobilité des jeunes / Transports culturels O'babeltut
 - o Création d'un observatoire du climat local (sentinelle des saisons, plaquette eau, étude vulnérabilité du territoire face aux changements climatiques)
- lauréat de l'appel à projet **plateforme de rénovation énergétique** de l'habitat privé
- lauréat de l'appel à projet **Territoire à énergie positive pour la croissance verte** (TEPCV)
- depuis 2011 : la **charte forestière** (volet bois-énergie)

Les principaux résultats du plan climat :



• 4 chaufferies bois déchiquetée installées

D'une puissance cumulée de 2100 kW
 Consommant 2 400 tonnes de bois



• 256 logements rénovés dont 169 thermiquement

En moyenne 50 % d'économie d'énergie représentant 7 200 000 € d'investissements



• Le patrimoine de 28 communes diagnostiqué

Soit 671 préconisations (temps retour sur investissement inférieur à 5 ans)
 représentant 1 121 400 kWh/an d'économies potentielles équivalant à un gain
 de 166 983 €/an



• 53 bâtiments communaux diagnostiqués

Dont 19 rénovés soit 435 000 kWh économisés/an représentant 60 104 €/an
 Dont 4 chaufferies au granulé de bois (500 kW cumulés consommant environ 100T de granulés)



• 31 événements à destination des agriculteurs et des forestiers mobilisant plus de 2000 personnes

- 62 tracteurs diagnostiqués permettant d'économiser 70 000 litres de fioul /an
- 1 voyage d'étude sur le Blogaz
- 30 diagnostics sylvicoles réalisés
- 410 ha visités
- 50 exploitations agricoles et artisans accompagnés sur les circuits courts
- Création d'un signe de reconnaissance territorial



• 15 outils de communication réalisés

- 3 films sur le service conseil en énergie partagé, la filière bois et le secteur du bâtiment, disponibles sur la chaîne Youtube du Pays Midi-Quercy
- 5 plaquettes distribuées à plus de 15 000 exemplaires
- 3 expositions (circuits courts, filière bois et plan climat)
- 4 sites internet ou applications spécifiques (circuitcourt / charte forestière / famille énergie positive et site co-voiturage Grand Montauban)



• 2 études réalisées sur la mobilité

- 3 écoles mettant en œuvre un ramassage scolaire alternatif
- 4 parkings de co-voiturage identifiés et 1 mis en œuvre
- 18 communes adhérentes à "co-voiturons sur le pouce"



• Environ 200 entreprises contactées ou accompagnées



- 50 entreprises éco-défis
- 12 formations aux économies d'énergie dans le bâtiment sur le territoire
- 40 entreprises du bâtiment formées
- 7 entreprises devenues "Reconnue Garant de l'Environnement"
- 69 entreprises touristiques accompagnées
- 23 journées de formation à l'écotourisme



• 14 actions grand public

- 1000 personnes participantes
- 80 familles à énergie positive
- 5 nuits de la thermographie
- journées sentinelles des saisons

Les forces et faiblesses, opportunités et menaces :

 FORCES	 FAIBLESSES
<p>La présence de ressources pour le développement des énergies renouvelables (forêt, biodéchets, ..) ; De nombreuses infrastructures (ferrées, gazoduc, routières) ; Initiatives sur mobilités alternatives (rézopouce ; PARTAJ ; pédibus...).</p>	<p>Une forêt sous-exploitée et morcelée ; Une forte dépendance aux déplacements individuels motorisés ; Une précarité énergétique pour de nombreux logements.</p>
OPPORTUNITES	MENACES
<p>La suite du plan climat : territoire à énergie positive et plateforme de rénovation de l'habitat privé ; Une amélioration de la couverture haut-débit ; Le projet de SCoT et élaboration de PLU intercommunaux ; L'étude de développement de la méthanisation ; Le développement des énergies renouvelables sur le territoire, vecteur de développement économique et d'autonomie financière pour le territoire ; Le schéma départemental des mobilités.</p>	<p>La poursuite de l'étalement urbain ; Coût de l'énergie ; Modification de l'offre ferrée.</p>

BIODIVERSITE ET RESSOURCES NATURELLES



En synthèse :

Le Pays bénéficie d'une grande diversité paysagère, et de nombreux espaces et espèces remarquables. Il s'est engagé dans la connaissance et la protection de ces richesses naturelles au travers de diverses procédures volontaires et réglementaires (Natura 2000, charte paysagère, charte forestière) suivies dans la durée et en partenariat. La préservation de la biodiversité et des ressources naturelles transparaît au travers de toutes ces missions.

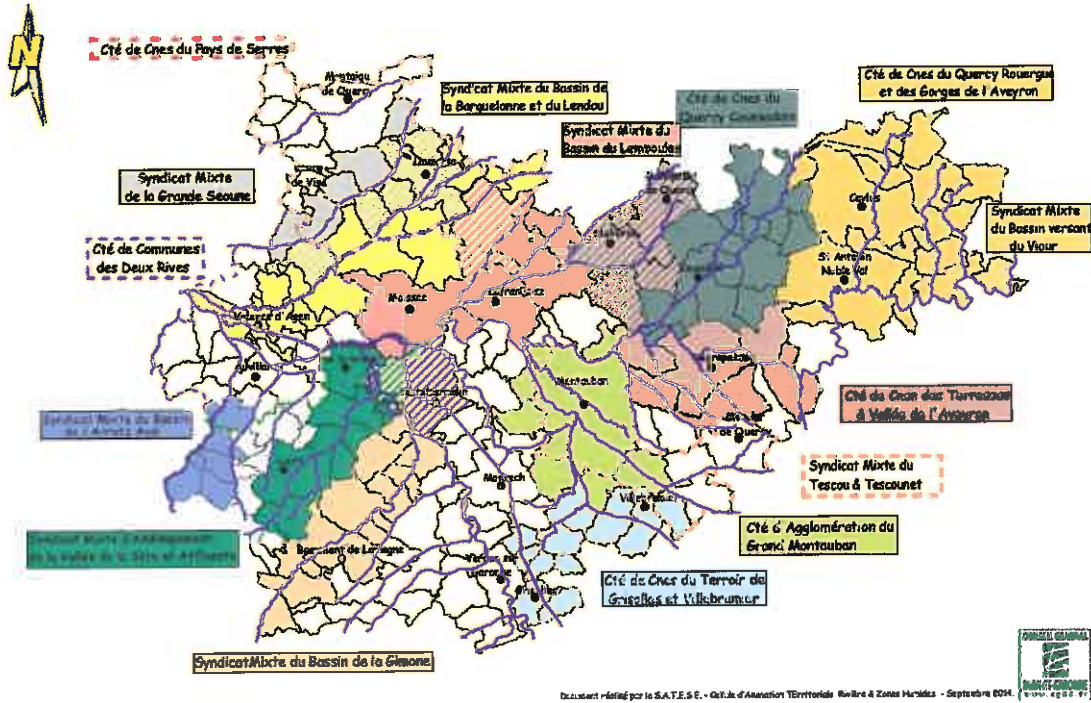
L'amélioration de la connaissance de la biodiversité et la question globale de l'eau sont des enjeux forts pour le territoire.

Données clés⁴ :

- forte diversité des sols, sous-sols, paysages et
 - o au sud : Système karstique et 31 sites de phosphorites
 - o D'est en ouest : coteaux, causses, plaines, gorges, vallées et terrasses alluviales autour de la rivière Aveyron
 - o 13 unités paysagères ont été identifiées sur ce territoire
- omniprésence de l'eau :
 - o Prélèvement = 22,3 Mm³ par an dont 79 % est utilisé pour l'irrigation, le reste pour l'eau potable
 - o 880 Mm³ par an de précipitations et 16 Mm³ dans 651 retenues collinaires

⁴ Source : dossier de candidature programme LEADER 2014 2020

Les structures intercommunales de gestion de cours d'eau



Document réalisé par la S.A.T.E.S.E. - CTE de l'Association Territoriale Rivière & Zones Humides - Septembre 2014

Le territoire prélève 22,3 millions m³ par an principalement pour l'irrigation (79%), ce qui est caractéristique des territoires agricoles, le reste étant prélevé pour l'eau potable.

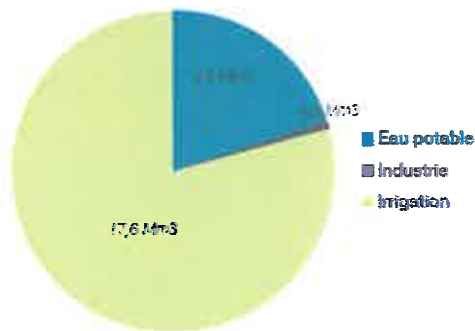
Cette eau provient à 64% des eaux superficielles (puisée dans les rivières), à 26% des retenues collinaires et à 10% des nappes phréatiques.

RÉPARTITION DES PRÉLÈVEMENTS DE 2009 par usage sur le territoire du Pays Midi-Quercy

Volumes :

- Eau potable = 4,4 Mm³
- Industrie = 0,3 Mm³
- Irrigation = 17,6 Mm³

Sources : AEAG, Mission régionale d'observation sur l'eau (ARPE) 2009

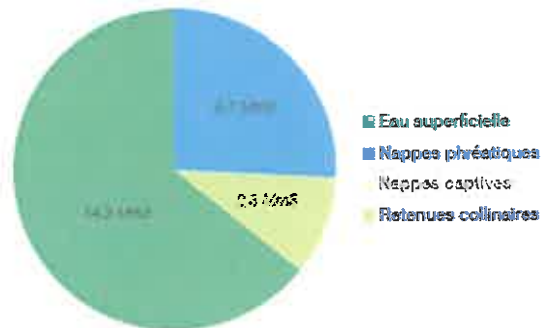


RÉPARTITION DES PRÉLÈVEMENTS DE 2009 par origine sur le territoire du Pays Midi-Quercy

Volumes :

- Eaux Superficielles = 14,3 Mm³
- Nappes phréatiques = 2,3 Mm³
- Nappes captives = 0,005 Mm³
- Retenues collinaires (irrigation) = 5,7 Mm³

Sources : AEAG, Mission régionale d'observation sur l'eau (ARPE) 2009



**MOYENNE MENSUELLE
DES PRÉCIPITATIONS DE 1963 À 2010
sur la région de Montauban en mm**

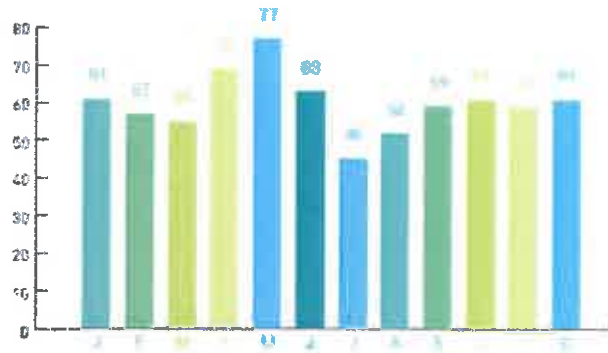
Il tombe en moyenne sur le territoire environ 720 mm d'eau par an soit un volume d'eau global de

380 millions de m³ par an

Retenues d'eau situés sur le Pays :

- Gouyre : irrigation
- Tordre : irrigation, eau potable
- Therondels : irrigation, soutien d'étiage
- Falquettes : irrigation, soutien d'étiage
- Gagnol : irrigation, eau potable

Source : Météo France / LEDD



PAYS MIDI-QUERCY
Localisation des retenues collinaires

On trouve dans le Pays
164 retenues collinaires
qui représentent 16 Mm³ d'eau.

Ces réservoirs sont prévus pour alimenter l'irrigation.
DDT/SEB, données Inscopie 2010



Source : SPL ARPE (données eaux du portail de bassin)

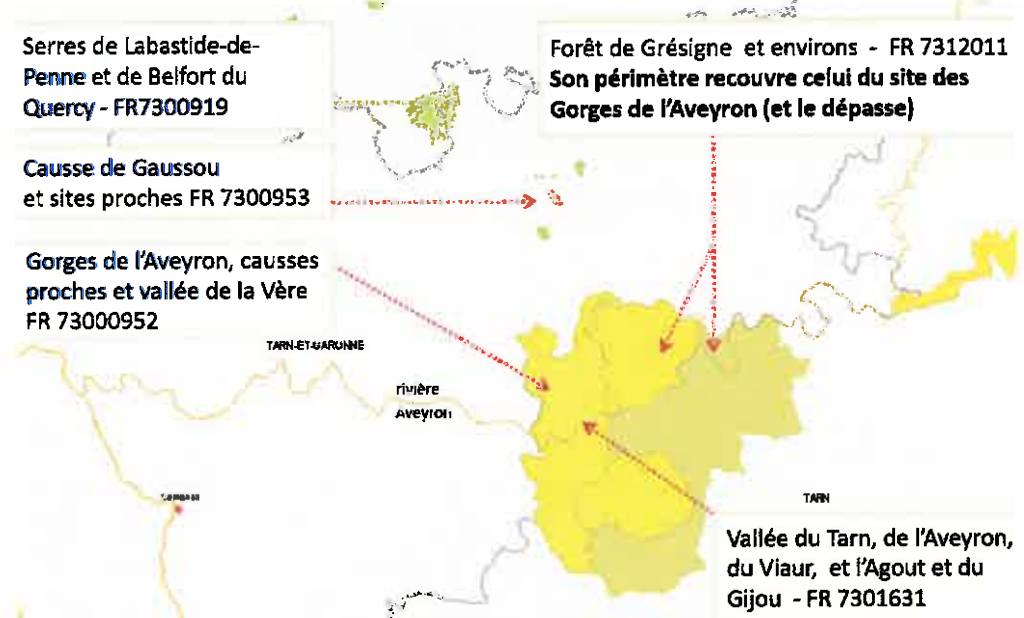
- o 23 % du territoire est couvert par une forêt très morcelée, surtout à l'est



Figure 5 : source charte paysagère du Pays Midi-Quercy - 2004

- nombreux sites naturels :
 - o 5 sites Natura 2000, situés sur l'Aveyron et sites proches (essentiellement) et dans le nord du territoire. Chaque site fait l'objet d'un DOCOB (4 élaborés - 1 en cours d'élaboration)

5 SITES NATURA 2000 DANS LE PERIMETRE DU PAYS MIDI-QUERCY
 4 sites dépassent ce périmètre (2 à 4 départements sont alors concernés)

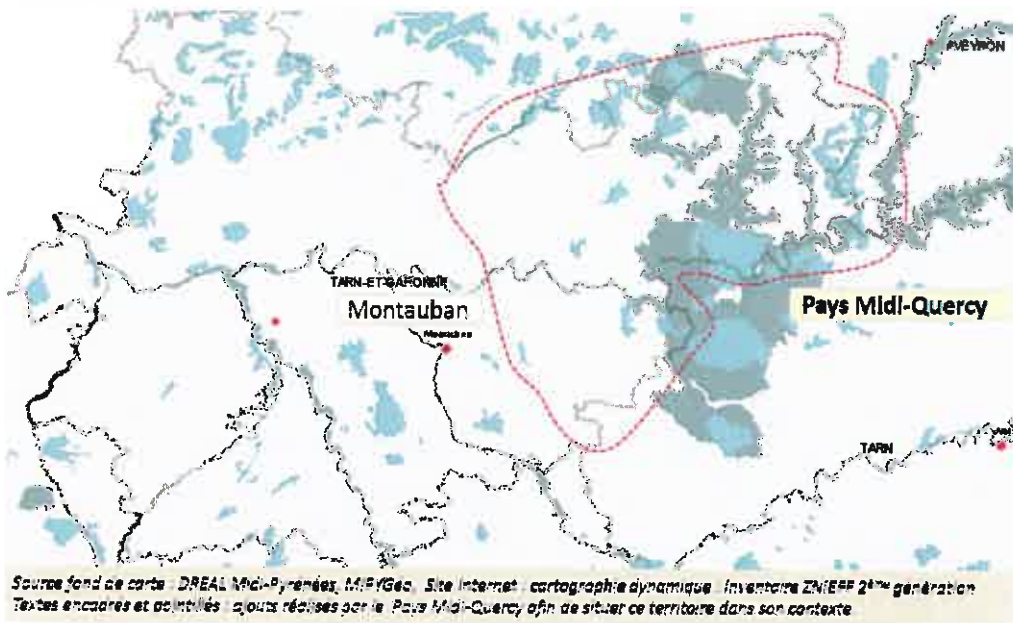


Source fond de carte DREAL Midi-Pyrénées, MIPYGeo, Site Internet cartographie dynamique réseau Natura 2000
 Textes encadrés et rivière ajouts réalisés par le Pays M Q - 4 sites directive « Habitats, faune, flore » et site 1 Directive « Oiseaux »

- 38 ZNIEFF

38 ZNIEFF INVENTORIEES DANS LE PERIMETRE DU PAYS MIdI-QUERCY

De nombreuses ZNIEFF sont situées en Tarn-et-Garonne. En Pays Midi-Quercy, elles sont principalement localisées à l'Est, dans la Communauté de communes du Quercy-Rouergue et des Gorges de l'Aveyron



- Une cinquantaine de sites inscrits ou classés au titre de la loi de 1930 relative à a protection des monuments naturels et des sites
- 3 arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APB)

- o 9 espaces naturels sensibles du département

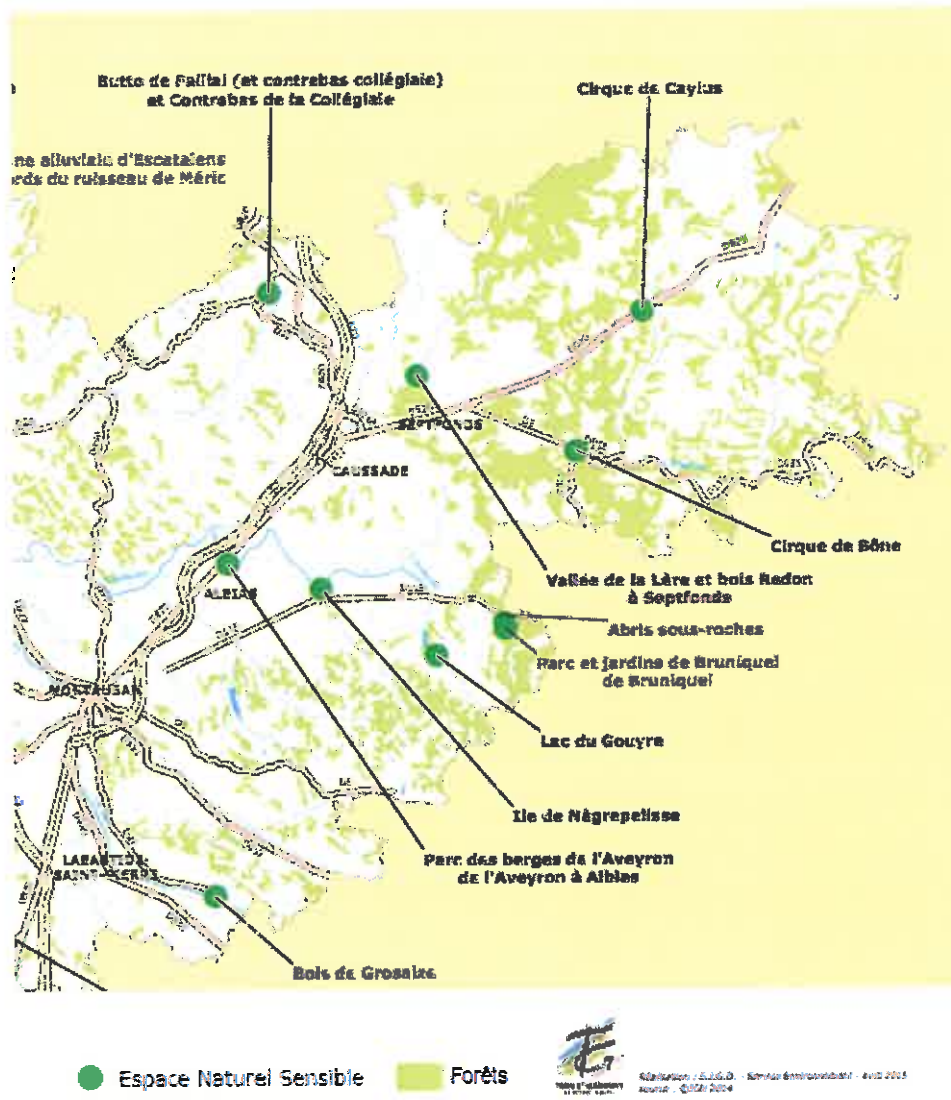




Figure 6 espaces naturels sensibles

- o De nombreux sites ordinaires d'intérêt paysager pour le territoire

Principales actions menées :

- depuis 2004 : mise en œuvre d'une **charte paysagère**, notamment à travers les documents d'urbanisme ;
- depuis 2008 : maîtrise d'ouvrage de deux Documents d'objectifs (DOCOB) de **sites Natura 2000** qui a donné lieu à diverses actions et synergies positives : Charte de bonnes pratiques avec les acteurs du tourisme pour la préservation du site Natura 2000 des gorges de l'Aveyron, causses proches et vallée de la Vère (Grand prix Natura 2000 2012, MEDDE) ;
- **Schéma de développement durable des activités aquatiques** non motorisées ;
- depuis 2011 : mise en œuvre d'une **charte forestière** ;
- 2012-2014 : réponse à l'appel à projets biodiversité forêt et mise en œuvre d'une opération « Pour une gestion forestière adaptée au maintien d'espèces déterminantes en Midi-Quercy ».

Les forces, faiblesses, opportunités, menaces :

 FORCES	 FAIBLESSES
<p>Diversités territoriale et paysagère ;</p> <p>Ressources naturelles diversifiées et préservées ;</p> <p>Forte présence de l'eau ;</p> <p>Présence d'éléments remarquables du patrimoine naturel, bâti et paysager ;</p> <p>Des actions favorisant la connaissance de certains habitats et espèces, leur restauration ou préservation (exemples : inventaire des mares réalisé par la fédération des chasseurs, suivis scientifiques en site Natura 2000, étude sur la biodiversité forestière...);</p> <p>L'inventaire du patrimoine bâti permettant de révéler les caractéristiques locales et les richesses de l'architecture locale ;</p> <p>Présence sur le territoire d'un tissu associatif avec des structures agissant dans le domaine environnemental (CPIE, antenne du Conservatoire botanique national...);</p> <p>Le pays est un territoire d'expérimentation sur l'évolution des pratiques agricoles face au changement climatique ;</p> <p>De nombreux acteurs agissent pour l'entretien des rivières.</p>	<p>Fonctionnalité hydromorphologique et naturelle des zones humides à restaurer sur certains secteurs ;</p> <p>La préservation de zones humides et cours d'eau, de milieux rupestres (falaises, grottes, éboulis...), de certaines prairies et pelouses restent un enjeu ;</p> <p>Sensibilité des cours d'eau aux pollutions</p> <p>Impacts des prélèvements sur la ressource en eau ;</p> <p>Zones de captage d'eau fragiles ;</p> <p>Préservation des berges et renforcement de la ripisylve à instaurer sur certains secteurs ;</p> <p>Des étiages bas (activités touristique et agricole) ;</p> <p>Une forêt morcelée et sous-exploitée ;</p> <p>Des éléments du patrimoine bâti dégradés ou à l'abandon ;</p> <p>L'absence de traitement paysager de certaines entrées de ville, extensions, zones d'activités...</p>

OPPORTUNITES	MENACES
<p>La qualité paysagère et patrimoniale est un atout pour le développement de nouvelles activités ;</p> <p>Les points d'entrées et pôles existants (urbains, touristiques, patrimoniaux...);</p> <p>La loi NOTRe confère aux intercommunalités la compétence obligatoire GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations) à compter de 2018, eau et assainissement à compter de 2020 ;</p> <p>Améliorer la connaissance et la prise en compte de la biodiversité en s'appuyant sur la participation citoyenne et la participation des différents acteurs.</p>	<p>Risque de conflits d'usage dus à la raréfaction de la ressource en eau ou à des concurrences entre urbanisation / agriculture / milieux naturels ;</p> <p>La banalisation progressive des espaces et paysages du territoire (perte de caractéristiques paysagères, d'éléments identitaires, « simplification » des paysages) ;</p> <p>Risque d'évolutions non maîtrisée des paysages, de l'architecture, des formes urbaines ;</p> <p>fragmentation des espaces ; consommation foncière ;</p> <p>Des éléments du patrimoine naturel et paysager à mieux connaître, valoriser ; et le cas échéant protéger et gérer dans le temps (ex. certains corridors écologiques, milieux forestiers, pelouses, forêts anciennes...).</p>

POINTS SAILLANTS DE DEVELOPPEMENT DURABLE IDENTIFIES



16 points saillants de développement durable du territoire ont été identifiés :

- L'information, la communication et la concertation locale ;
- La mutualisation avec les intercommunalités et une plus grande autonomie financière ;
- La qualité de vie (patrimoine, nature, dynamique associative et culturelle) ;
- La pauvreté ;
- Le devenir des jeunes sur le territoire ;
- Le vieillissement de la population ;
- La fracture est/ouest ;
- L'urbanisme durable ;
- La valorisation du patrimoine bâti ;
- La mobilité et l'accessibilité ;
- Transmission-reprise d'activités ;
- Le développement d'activités économiques dans le respect des ressources (agriculture, tourisme, artisanat...);
- La performance énergétique de l'habitat privé ;
- Une plus grande indépendance énergétique ;
- La gestion globale de l'eau ;
- La connaissance et la préservation de la biodiversité.

